



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

---

AGRI • NUMÉRO 016 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le lundi 6 juin 2016**

—  
**Président**

**M. Pat Finnigan**



## Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 6 juin 2016

•(1530)

[Français]

**Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)):** Bienvenue à toutes et à tous.

Nous allons débiter la réunion du comité.

[Traduction]

Aujourd'hui, nous étudions le suivi de la santé des abeilles au Canada.

Je tiens à souhaiter un bon retour à Mme Brosseau et à M. Warkentin. J'espère que vous avez fait un bon voyage en Chine avec le ministre. Nous souhaitons également la bienvenue à M. Peter Fragiskatos, qui remplace M. Francis Drouin aujourd'hui.

Nos témoins sont arrivés. Nous accueillons Mme Andrea Johnston, qui est directrice générale de la Direction du développement et analyse du secteur, à la Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Bienvenue, Andrea.

Nous accueillons également, par vidéoconférence, M. Stephen Pernal, qui est chercheur en apiculture et Agent responsable à la Ferme de recherche de Beaverlodge, au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Bienvenue, monsieur Pernal.

Représentant l'Agence canadienne d'inspection des aliments, nous avons M. Jaspinder Komal, directeur exécutif et vétérinaire en chef adjoint de la Direction santé des animaux. Enfin, nous nous entendons le représentant du ministère de la Santé, M. Scott Kirby, qui est directeur général de la Direction de l'évaluation environnementale de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Bienvenue à tous. Nous commençons par les exposés. Vous avez jusqu'à 10 minutes.

Nous entendons d'abord Mme Andrea Johnston.

**Mme Andrea Johnston (directrice générale, Direction du développement et analyse du secteur, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):** Merci beaucoup.

Au nom du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, merci de nous donner l'occasion de discuter du travail qu'accomplit actuellement le ministère pour aider à améliorer la santé des abeilles domestiques et de vous fournir des renseignements sur notre capacité de diagnostic pour l'analyse et l'évaluation de la santé des abeilles au Canada.

[Français]

Les abeilles domestiques sont les principaux pollinisateurs de l'agriculture partout dans le monde. Sans elles, il serait difficile et même impossible de produire un grand nombre de cultures. Par conséquent, la santé des abeilles est importante pour les apiculteurs, les producteurs et le Canada en général.

[Traduction]

De nombreux facteurs influent sur la santé des abeilles.

Les parasites et les ravageurs comme le varroa nuisent à la santé des abeilles.

Il faut des reines en santé pour maintenir la vigueur et la productivité des ruches. La santé des reines peut être compromise par des facteurs comme une sélection ou un accouplement inadéquat et l'exposition à des agents pathogènes et à des pesticides.

Un hiver long et rigoureux ou un printemps frais et long peuvent entraîner des pertes hivernales plus élevées dans les ruches.

Les techniques de gestion varient d'une exploitation apicole à l'autre et peuvent influencer sur la santé des abeilles domestiques.

Les abeilles peuvent être affectées par l'exposition accidentelle aux pesticides agricoles employés pour protéger les cultures et aux pesticides utilisés dans les ruches pour protéger les abeilles contre les acariens parasites et d'autres ravageurs.

Un autre facteur problématique pour la santé des abeilles est l'ampleur des pertes annuelles de colonies en hiver. Les pertes hivernales varient grandement d'une année, d'un endroit et d'un apiculteur à l'autre.

En 2015, les pertes hivernales moyennes de colonies se sont établies à 16,4 % à l'échelle nationale. Dans l'ensemble, les pertes nationales de colonies déclarées cette année comptent parmi les plus faibles depuis 2006-2007.

La population et la productivité des abeilles domestiques représentent un autre indicateur de la santé des abeilles. Selon les statistiques les plus récentes, les 8 533 apiculteurs du Canada ont produit environ 95 millions de livres de miel en 2015, soit environ 11 % de plus qu'en 2014. Au cours de la même période, le nombre de colonies a augmenté de 3,6 %.

L'amélioration de la santé des abeilles nécessite la prise de mesures par un large éventail d'intervenants. AAC a créé la Table ronde sur la santé des abeilles le 25 mars 2014 pour réunir divers acteurs du milieu, notamment des apiculteurs, des céréaliculteurs, des horticulteurs, des chercheurs, des fournisseurs d'intrants et des fonctionnaires provinciaux et fédéraux. La Table ronde permet de tenir un dialogue national intersectoriel afin de cerner des mesures précises pour assurer la santé des abeilles.

•(1535)

[Français]

Maintenir et améliorer la santé des abeilles est un enjeu multidimensionnel à long terme. Pour y parvenir, il faudra y consacrer beaucoup de temps et de ressources et coordonner les travaux.

[Traduction]

Les membres de la Table ronde ont cerné quatre piliers: une stratégie de pollinisation pour assurer l'avenir de l'apiculture comme segment important du secteur agricole au Canada; une stratégie de recherche qui cerne les lacunes et établit les priorités de l'industrie apicole et qui prévoit des mesures pour combler ces lacunes et réaliser les priorités; des produits et solutions efficaces et durables pour les apiculteurs et autres agriculteurs; le transfert des connaissances entre les intervenants, notamment les producteurs, les apiculteurs, les organismes de réglementation, les chercheurs et le grand public, pour assurer une prise de conscience en temps opportun.

Les chercheurs d'AAC travaillent à régler divers problèmes liés à la santé des abeilles, et ce, d'un bout à l'autre du pays. En juillet 2015, AAC et le ministère de l'Agriculture des États-Unis ont lancé un projet de recherche concertée visant à évaluer les facteurs de stress qui entraîne le déclin de la population d'abeilles en Amérique du Nord et à mettre au point les outils nécessaires pour déceler les organismes nuisibles, les agents pathogènes et les parasites très répandus.

Par ailleurs, en juillet 2014, AAC a annoncé qu'il investirait un million de dollars dans un projet quadriennal de surveillance nationale pour établir le profil de santé des colonies d'abeilles domestiques au Canada. AAC continuera de collaborer avec les intervenants pour assurer la pérennité de l'apiculture au sein du secteur agricole.

M. Pernal vous donnera maintenant plus de détails sur les travaux d'AAC. Il vous parlera des travaux de recherche en cours et de notre capacité d'évaluer la santé des abeilles.

**Le président:** Merci, Andrea.

Allez-y, monsieur Pernal.

**M. Stephen Pernal (chercheur, apiculture, et Agent responsable, Ferme de recherche de Beaverlodge, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire):**

Bonjour. Je suis le scientifique responsable spécialisé en recherche sur les abeilles domestiques à AAC; et je témoigne aujourd'hui à titre de représentant de la Direction générale des sciences et de la technologie.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada est heureux d'avoir l'occasion de vous fournir de l'information sur les recherches importantes qu'il effectue en vue d'améliorer la santé des abeilles domestiques au Canada, et de faire le point sur sa capacité de diagnostic courante pour analyser et évaluer la santé des abeilles.

Les activités du programme national de recherche sur la santé des abeilles d'AAC se déroulent à Beaverlodge, en Alberta. J'en suis le responsable et deux techniciens permanents m'assistent. Une scientifique nommée pour une période déterminée, Mme Marta Guarna, s'est jointe à notre équipe récemment et travaillera avec nous jusqu'au 31 mars 2017. À l'heure actuelle, trois étudiants de deuxième cycle et un titulaire de bourse de recherche postdoctorale travaillent à des projets dont les activités sont liées à notre laboratoire. Au cours de l'été 2016, nous emploierons quatre étudiants inscrits à un programme d'enseignement coopératif ainsi que deux techniciens en apiculture occasionnels. AAC emploie également un scientifique étudiant les abeilles indigènes à Ottawa et des biologistes effectuant des recherches sur les abeilles indigènes à Kentville, en Nouvelle-Écosse, et à Calgary, en Alberta.

Le ministère travaille à plusieurs projets portant sur les abeilles. Par exemple, nous élaborons actuellement des recommandations pour détecter et traiter les colonies infectées par le *Nosema ceranae*, un parasite nouvellement introduit et associé à l'augmentation des pertes de colonies. De plus, nous mettons au point des techniques pour désinfecter l'équipement utilisé en apiculture et exposé à ce ravageur, ainsi que des méthodes pour détecter des composés thérapeutiques qui pourraient être introduits dans des produits de la ruche.

Nous continuons également d'analyser des échantillons en vue de dépister des résidus de pesticides agricoles dans le miel, le pollen et la cire d'abeille à l'échelle de l'Alberta. En outre, nous examinons les concentrations de produits actuellement homologués pour lutter contre les maladies ou les acariens de l'abeille domestique et qui pourraient s'accumuler dans ces matrices.

Dans le cadre d'un partenariat de longue date, la Direction générale des laboratoires agroalimentaires du ministère de l'Agriculture et de la Foresterie de la province de l'Alberta à Edmonton nous offre de l'aide en matière de chimie analytique pour ces activités.

Au cours des deux dernières années, AAC a financé plusieurs nouveaux projets sur la santé des abeilles. Par exemple, nous sommes actuellement dans la dernière année d'un projet portant sur le rôle interactif que certains facteurs de risque, notamment le parasitisme de *Nosema ceranae*, la nutrition et les pesticides, ont sur la survie des colonies d'abeilles domestiques dans les exploitations apicoles qui produisent du miel et qui offrent des services de pollinisation dans diverses régions du pays. Un deuxième volet de ce projet porte également sur la diversité des pollinisateurs sauvages dans les écosystèmes agricoles et sur les facteurs susceptibles d'influencer leur nombre et leur santé en général.

Grâce à des partenaires du programme Agri-innovation, nous avons également aidé à évaluer des bactéries probiotiques en vue d'en faire de nouveaux agents de lutte contre les maladies de l'abeille domestique.

Le ministère a récemment approuvé un nouveau projet qui démarrera cet été et qui vise à documenter la prévalence des parasites dangereux nouvellement introduits dans les populations canadiennes d'abeilles domestiques, soit *Lotmaria passim* et *Crithidia mellificae*, ainsi que le risque qu'ils posent pour la santé des abeilles.

AAC a également financé un projet national de quatre ans sur la surveillance de l'abeille domestique dans le cadre du volet des systèmes d'assurance du programme Agri-marketing. Ce projet a été confié aux commissions des apiculteurs de l'Alberta et du Manitoba et il en est maintenant à sa troisième année. Étant donné que des organismes comme l'ACIA n'exercent aucune surveillance active des menaces qui pèsent sur l'abeille domestique, ce projet vise à fournir des données de référence sur les menaces que posent les maladies et les ravageurs endémiques et exotiques aux populations d'abeilles canadiennes.

Le programme d'AAC sur l'abeille domestique a également permis d'amasser un financement externe important auprès de consortiums scientifiques et de consortiums de financement dirigés par l'industrie afin de répondre à d'autres préoccupations de l'industrie apicole. On pense par exemple à l'étude des facteurs liés à la viabilité du sperme chez les reines d'abeilles domestiques nouvellement fécondées importées au Canada ainsi qu'à la recherche sur le rôle que peuvent jouer les abeilles domestiques et indigènes pour maximiser la pollinisation des cultures de canola.

En 2015-2016, nous avons entrepris un projet de génomique à grande échelle avec plusieurs autres groupes de recherche du pays pour mettre au point des marqueurs génétiques afin de sélectionner des abeilles plus résistantes aux acariens et aux maladies. Il s'agit du plus important projet de collaboration sur les abeilles domestiques au Canada et il réunit des experts de différentes universités et du gouvernement qui possèdent de nombreuses compétences uniques et complémentaires.

● (1540)

Pour ce qui est de la capacité de diagnostic, un laboratoire d'AAC de la Ferme expérimentale de Beaverlodge est en mesure de faire des diagnostics de base et d'utiliser des techniques plus avancées en microbiologie et en biologie moléculaire. Dernièrement, notre capacité à poser des diagnostics s'est beaucoup améliorée grâce à un partenariat officiel avec un établissement postsecondaire de notre région, le Collège régional de Grande Prairie.

En 2012, grâce au soutien reçu du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest et du Rural Alberta Development Fund, le collège a construit le Centre national de diagnostic des abeilles, ou CNDA, à la Ferme expérimentale de Beaverlodge. Ce laboratoire de diagnostic conçu sur mesure est pleinement opérationnel depuis le printemps 2013 et collabore activement au programme de recherche d'AAC, ce qui nous permet d'augmenter notre capacité de diagnostic. Par exemple, les tests de diagnostic menés dans le cadre du projet national de surveillance sont effectués au CNDA. Les projets d'AAC actuels et futurs tireront parti de l'utilisation des plateformes de diagnostic disponibles au CNDA.

AAC travaille avec diligence pour trouver des réponses aux problèmes qui menacent la santé des abeilles au Canada et pour créer des partenariats de travail qui fourniront la capacité de diagnostic requise pour participer à des recherches de pointe.

Pour conclure, j'aimerais remercier le Comité de m'avoir offert l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

**Le président:** Merci, monsieur Pernal.

Nous passons maintenant à M. Jaspinder Komal, de l'ACIA.

**M. Jaspinder Komal (directeur exécutif et vétérinaire en chef adjoint, Direction santé des animaux, Agence canadienne d'inspection des aliments):** Bonjour et merci, monsieur le président.

[Français]

Je m'appelle Jaspinder Komal et je suis le directeur exécutif de la Direction de la santé des animaux à l'Agence canadienne d'inspection des aliments ainsi que le vétérinaire en chef adjoint du Canada.

[Traduction]

L'ACIA est un organisme de réglementation à vocation scientifique qui veille à la protection des végétaux, à la santé des animaux et à la salubrité des aliments. Par ses travaux, elle contribue à la santé et au bien-être des Canadiens tout en protégeant l'environnement et l'économie du Canada.

L'ACIA reconnaît que les populations d'abeilles sont essentielles à la santé et à la vitalité du secteur canadien de l'agriculture. Cependant, comme mes collègues d'AAC sont chargés de mesurer la santé des abeilles, je m'intéresserai surtout à l'approche fondée sur des principes scientifiques qu'adopte l'ACIA pour maintenir celle-ci.

[Français]

La nature des exploitations apicoles commerciales varie à l'échelle du pays. Certains apiculteurs se spécialisent dans la production de miel, d'autres se spécialisent dans la prestation de services de

pollinisation et de nombreux apiculteurs combinent les deux activités.

[Traduction]

À l'ACIA, nous procédons à des évaluations exhaustives des risques liés aux maladies et à d'autres facteurs influant sur la santé des abeilles. Ensuite, en collaboration avec des partenaires, nous élaborons et mettons en oeuvre des solutions en matière de gestion des risques. Bien que la gestion de la santé des abeilles au Canada soit une responsabilité que se partagent le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, l'ACIA réalise principalement ses activités à l'échelle nationale. Pour ce faire, nous désignons certaines maladies des abeilles comme des maladies réglementées et à déclaration obligatoire, ce qui signifie que des mesures particulières de lutte contre les maladies doivent être prises. De plus, nous orientons l'industrie apicole par l'entremise de la Norme nationale de biosécurité à la ferme pour l'industrie apicole.

● (1545)

[Français]

La Norme nationale de biosécurité à la ferme pour l'industrie apicole a été mise au point par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, en collaboration avec des producteurs, des associations de l'industrie, le milieu universitaire, les gouvernements provinciaux et Agriculture et Agroalimentaire Canada. La norme a été publiée en 2013.

[Traduction]

L'élaboration de la norme nationale a été financée grâce à des fonds de Cultivons l'avenir. Cette norme vise à favoriser l'adoption d'une approche pancanadienne uniforme pour la mise en oeuvre de pratiques de biosécurité dans les petites et les grandes exploitations. La norme fournit une orientation exhaustive et pratique afin de prévenir l'introduction et la propagation d'organismes nuisibles dans les trois principaux secteurs apicoles du Canada: l'abeille domestique, l'abeille découpeuse de la luzerne et le bourdon.

AAC a également offert un financement au Conseil canadien du miel afin qu'il regroupe les pratiques exemplaires en un seul document de référence pour l'industrie. Le Conseil a produit le *Guide pratique des apiculteurs canadiens sur la biosécurité et la salubrité des aliments* en 2015. Ce document, traduit de l'anglais, s'accompagnera d'une sensibilisation des apiculteurs.

Les provinces travaillent en étroite collaboration avec l'industrie à la mise en oeuvre de programmes de gestion de la santé des abeilles à l'échelle provinciale. Les provinces sont également chargées du mouvement interprovincial d'abeilles afin de réduire la propagation de maladies et ravageurs nuisant aux abeilles.

En plus de participer aux efforts nationaux déployés pour le maintien de la santé des abeilles, l'ACIA tente de minimiser les risques d'introduction au Canada de maladies touchant les abeilles.

[Français]

L'ACIA atteint cet objectif en surveillant la situation zoonitaire des pays partenaires commerciaux ainsi qu'en empêchant l'entrée au pays d'animaux ou de produits connexes qui posent un risque pour la santé des animaux du Canada.

Les maladies et ravageurs nuisant aux abeilles peuvent se propager d'un pays à l'autre dans le cadre du commerce international d'abeilles, plus particulièrement les paquets d'abeilles.

[Traduction]

Un paquet d'abeilles pèse habituellement entre 1 et 1,5 kg, ou entre 2 ou 3 lb. Le paquet de 2 lb comprend environ 8 000 abeilles, alors que le paquet de 3 lb en contient environ 12 000. Les abeilles sont expédiées dans une boîte constituée de quatre panneaux latéraux en bois et d'une moustiquaire à l'avant et à l'arrière.

Les apiculteurs se servent des paquets d'abeilles pour établir de nouvelles colonies et remplacer les pertes hivernales. Le Canada a fermé ses frontières aux paquets d'abeilles provenant des États-Unis en 1987 en raison d'une éclosion d'acariens parasites — le varroa — dans ce pays. L'ACIA a depuis réévalué la situation en 1994, en 2003 et plus récemment, en 2014. À l'heure actuelle, l'ACIA permet seulement l'importation, en provenance des États-Unis, de reines-abeilles et de leurs accompagnatrices, qui sont des ouvrières qui prennent soin de la reine. Cette politique est en place depuis l'évaluation des risques de 2003.

Monsieur le président, vous vous demandez peut-être pourquoi les reines-abeilles sont traitées différemment des paquets d'abeilles lorsqu'il est question d'importation. Cette différence s'explique par le fait que les mesures actuelles permettent l'inspection de chaque reine-abeille aux fins de détection de tout signe de maladie avant son importation au Canada, alors qu'une telle inspection est impossible dans le cas des paquets d'abeilles.

Afin de recevoir une rétroaction des intervenants, l'ACIA a mené des consultations pendant un mois en 2013 sur la question de l'importation des abeilles. Au total, on a reçu 174 réponses de particuliers canadiens, d'associations nationales et régionales d'apiculteurs, de représentants provinciaux et même d'apiculteurs américains. De ce nombre, 72 % étaient contre l'ouverture des frontières aux paquets d'abeilles des États-Unis. En mars 2014, l'ACIA a communiqué sa décision relative à ces paquets à divers intervenants, notamment le Conseil canadien des médecins vétérinaires en chef et l'Association canadienne des apiculteurs professionnels, l'ACAP.

Les maladies et menaces sont en constante évolution, et, dans le contexte actuel de la mondialisation, le Canada doit demeurer vigilant afin de maintenir le statut sanitaire de ses colonies d'abeilles. Bien que l'interdiction d'importer des paquets d'abeilles en provenance des États-Unis soit maintenue, l'ACIA demeure prête à discuter de la question avec les intervenants et continuera de collaborer avec l'ACAP afin de trouver d'autres sources d'approvisionnement en abeilles domestiques.

À l'heure actuelle, les apiculteurs canadiens peuvent importer des reines-abeilles et des paquets d'abeilles en provenance de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Chili.

• (1550)

[Français]

L'ACIA demeure déterminée à assurer la solidité et la prospérité de l'industrie du miel et de l'apiculture dans le cadre d'un système agricole durable et compétitif. Nous allons continuer de contribuer à l'atteinte de cet objectif en misant sur la collaboration avec l'industrie et d'autres partenaires gouvernementaux.

[Traduction]

Je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion d'expliquer la position de l'ACIA sur la question de la santé des abeilles au Canada.

[Français]

**Le président:** Merci, monsieur Komal.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Kirby, du ministère de la Santé.

[Français]

**M. Scott Kirby (directeur général, Direction de l'évaluation environnementale, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, ministère de la Santé):** Merci, monsieur le président.

Je suis Scott Kirby, directeur général de la Direction de l'évaluation environnementale de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, ou ARLA, de Santé Canada. Nous sommes l'organisme fédéral de réglementation des pesticides. Nous sommes donc vivement intéressés par les répercussions possibles des pesticides agricoles sur la santé et l'environnement, y compris la santé des abeilles.

Comme vous le savez peut-être, en 2012, un grand nombre d'incidents impliquant des mortalités d'abeilles ont été signalés en Ontario et, à la suite d'une enquête exhaustive, nous avons conclu que ces incidents étaient liés à la poussière produite durant le semis de semences de maïs et de soya traitées aux pesticides de la classe des néonicotinoïdes.

En réponse à ces incidents, l'ARLA travaille, depuis 2014, avec les producteurs et les fabricants de pesticides à la mise en oeuvre de mesures obligatoires de réduction des risques. Ces mesures comprennent l'utilisation de lubrifiants qui réduisent l'émission de poussière durant l'écoulement des semences, le recours à de meilleures pratiques de gestion pour un semis plus sécuritaire, ainsi que l'ajout d'avertissements et de directives plus détaillées sur la façon de protéger les abeilles sur les étiquettes et les emballages de semences.

[Traduction]

À la suite de la mise en place de ces mesures de réduction des risques, le nombre d'incidents déclarés durant les périodes de semis de 2014 et de 2015 a décliné d'environ 70 et 80 %, respectivement, par rapport à 2013, ce qui représente une nette amélioration. La saison de semis de maïs et de soja de 2016 est pratiquement terminée et, même si la collecte de renseignements se poursuit, nous affichons un optimisme prudent sur la poursuite de la tendance positive observée ces dernières années.

Comme vous le savez, la santé des abeilles est un dossier complexe, et des travaux supplémentaires sont nécessaires pour comprendre les problèmes qui ne sont pas liés à des pesticides. Nous continuons à collaborer avec tous les joueurs, notamment les provinces, et nous continuons à surveiller les incidents impliquant des abeilles.

En plus de nos travaux sur ces incidents, nous soumettons aussi toutes les utilisations de néonicotinoïdes insecticides à une réévaluation scientifique. À cette fin, nous utilisons un nouveau cadre d'évaluation des risques pour les pollinisateurs mis au point avec l'agence de protection de l'environnement des États-Unis et le service de la réglementation des pesticides de la Californie. Ce cadre représente un progrès dans notre façon d'évaluer les risques posés par les pesticides pour les abeilles et il permet d'améliorer la protection des pollinisateurs dans le cadre de nos décisions réglementaires et de nos mesures de réduction des risques.

Enfin, l'ARLA continue de participer à divers forums nationaux et internationaux sur la santé des abeilles, notamment à la Table ronde sur la santé des abeilles d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, afin de régler ce dossier important pour l'agriculture au Canada.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, j'espère que vous avez trouvé mon actualisation instructive. Je suis impatient de répondre à vos questions.

[Français]

**Le président:** Merci, monsieur Kirby.

Nous allons maintenant passer à la période de questions.

[Traduction]

Commençons par M. Bev Shipley.

Vous disposez de six minutes.

**M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur participation à la discussion.

Je viens du sud-ouest de l'Ontario. Comme vous le savez, cette région a été l'un des points chauds à l'origine des discussions et du recours aux tribunaux contre l'emploi des néonicotinoïdes, etc.

Monsieur Kirby, les statistiques publiées en 2014-2015 ne sont pas nouvelles. La campagne, comme vous l'avez dit, vient de se terminer. Il sera intéressant de voir ce qui arrivera, en raison du printemps très frais, très humide et toujours venteux, même si le vent, dernièrement, a été sec.

La baisse de 70 à 80 % — elle n'est pas de 10 ni de 15 %, mais de 70 à 80 % — a précédé l'interdiction décrétée par l'Ontario sur l'accessibilité et l'emploi des néonicotinoïdes en agriculture. Est-ce entièrement attribuable à la fois au lubrifiant utilisé, aux constructeurs de matériel agricole et à la sensibilisation des agriculteurs? J'en connais qui continuent, comme ils l'ont toujours fait, à utiliser des néonicotinoïdes et qui ont pour voisins immédiats des producteurs d'abeilles, et là n'est pas le problème.

Je me demande si vous pouvez expliquer ces baisses de 70 à 80 %. Si la campagne qui commence s'annonce bonne aussi, ces taux pourraient même s'améliorer. Pourquoi une interdiction alors qu'il faut cette collaboration pour bien cerner les problèmes?

● (1555)

**M. Scott Kirby:** Je vous remercie pour votre question.

Sur la diminution du nombre d'incidents, ces quelques dernières années, je pense que vous avez raison. On ne peut pas l'attribuer à un seul facteur.

La collaboration et la coopération établies entre un nombre important d'acteurs et la quantité de renseignements échangés entre les producteurs, les apiculteurs et les producteurs agricoles ont été sans précédent. En général, les mesures obligatoires mises en place semblent efficaces, mais, de plus, je pense que la bonne circulation de l'information entre les joueurs a joué aussi un rôle important en sensibilisant tout le monde aux endroits où se trouvent les abeilles et au moment où les producteurs sèmeront du maïs.

Sur le choix de mesures réglementaires prise par une province, l'Ontario, pour réduire l'accessibilité des néonicotinoïdes, j'hésite à formuler des observations...

**M. Bev Shipley:** C'est parfait, parce que je vais aussi manquer de temps.

**M. Scott Kirby:** ... mais qu'il suffise de dire que ça fait partie de ses compétences.

**M. Bev Shipley:** C'est vrai et c'est une question intéressante. Visiblement, les producteurs ontariens n'appuient pas tous cette mesure et, dans l'Ouest, les pertes ne sont pas très reconnues.

Andrea, dans votre présentation, vous avez dit que les 8 533 apiculteurs du Canada ont produit 95,3 millions de livres de miel en 2015. C'est 11,4 % de plus qu'en 2014 et c'est une production importante. Le nombre de colonies a augmenté de 3,6 %. Dans une autre page, vous dites que les populations d'abeilles d'Amérique du Nord diminuent. En quoi le Canada diffère-t-il de l'ensemble de l'Amérique du Nord? Dans une page, on lit que le nombre d'abeilles, le nombre de colonies et la production augmentent, pourtant, les populations d'abeilles semblent diminuer sur le continent. Éclairiez-moi.

**Mme Andrea Johnston:** Je le ferai pour le Canada, parce que je n'ai pas vu de comparaisons avec les États-Unis. Nos populations d'abeilles sont saines et vigoureuses. Vous avez cité des indicateurs: populations nombreuses d'abeilles, augmentation de la productivité par livre de miel. Plus tôt, j'ai parlé des pertes subies au cours de l'hiver. Des indicateurs très positifs démontrent que, au Canada, les colonies d'abeilles se renforcent.

Mais restons vigilants. Nous devons continuer de surveiller et de contrôler ces problèmes. Comme nous l'avons dit, c'est la raison d'être de la Table ronde sur la santé des abeilles, qui sert aussi à diffuser des pratiques exemplaires de gestion.

**M. Bev Shipley:** J'ai une question fétiche. Nos producteurs de bétail exportent leurs animaux sur de grandes distances. Ils n'en ont jamais envoyé en Australie ni en Nouvelle-Zélande, mais ils en ont vendu aux États-Unis et en Amérique centrale. On prodigue aux animaux beaucoup de soins et de traitements pour les maintenir en santé, pas seulement avant le départ, mais pendant le transport aussi, alors qu'ils ont besoin de beaucoup de nourriture, d'eau et tout le reste.

Actuellement, pour le transport des abeilles, et on en importe de pays comme le Chili, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, quels sont les soins exigés? J'ignore la durée de leur transport, mais je me suis notamment inquiété de les voir parfois nous arriver en très mauvais état. Quelle nourriture faut-il leur donner?

**Le président:** Monsieur Shipley, votre temps est écoulé. On passe au suivant.

La réponse viendra peut-être plus tard.

Monsieur Peschisolido, vous disposez de six minutes.

● (1600)

**M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins. Votre témoignage m'a permis de comprendre les enjeux. Je serais d'accord avec M. Kirby: la question est complexe, et les variables semblent nombreuses.

Nous sommes ici pour déterminer l'existence et l'éventuelle gravité d'un problème de santé des abeilles. Ce problème existe-t-il? Pour certains, particulièrement du secteur, il existe. Dans certaines régions on est plus inquiets qu'ailleurs. D'après mes lectures, des conversations anecdotiques et les témoignages que nous entendons, les Ontariens semblent plus inquiets que les Albertains, par exemple, ou les Manitobains et les Saskatchewanais.

Donnez-moi une réponse générale, puis nous poursuivrons la conversation.

Peut-être que vous voudriez commencer, monsieur Kirby.

**M. Scott Kirby:** Bien sûr. Je vous remercie pour la question.

Je ne peux vraiment pas parler de la santé des abeilles sur une vaste échelle. Je ne peux seulement en parler qu'à l'échelle de l'Ontario ainsi que du lien avec le maïs et le soja.

À partir de 2012, nous avons commencé à recevoir de nombreux signalements de mortalités massives d'abeilles dans des ruchers qui semblaient contigus à des cultures de maïs et de soja. En Ontario, nous avons établi un lien entre ces cultures, les néonicotinoïdes utilisés pour traiter les semences et le soulèvement de poussières qui semblent contaminées par ces pesticides. Après la prise de mesures pour maîtriser les poussières, nous avons constaté une diminution du nombre d'incidents.

Divers autres facteurs peuvent aussi jouer, mais, d'après nous, la région préoccupante, du fait des pesticides, était le sud-ouest de l'Ontario et le Québec. Nos mesures nous font espérer que le sort des abeilles continuera de s'améliorer de ce point de vue.

**M. Joe Peschisolido:** Eh bien, habituellement, en présence de plusieurs facteurs, l'un est plus important que les autres. On les prend en considération, et s'il y a un problème, on formule une hypothèse. Vous avez reconnu un problème et un ou deux facteurs. Ces facteurs sont-ils reliés à d'autres effets? Les pesticides, par exemple, seraient-ils nocifs pour les abeilles, ce qui, ensuite, diminuerait leur résistance à certaines maladies ou à d'autres agents?

**M. Scott Kirby:** C'est indéniablement une possibilité. Notre travail n'examine pas précisément ces liens. Nous examinons les conséquences directes des pesticides sur les abeilles. Ce nouveau cadre mis en place au début de 2013 pour examiner les répercussions des pesticides sur les abeilles nous aide à faire du meilleur travail.

L'affaiblissement du système immunitaire des abeilles, ce qui les rendrait plus sensibles aux répercussions des maladies et des parasites est incontestablement une possibilité, mais nous ne l'étudions pas précisément.

**M. Joe Peschisolido:** Madame Johnston ou monsieur Komal.

**Mme Andrea Johnston:** Je voudrais seulement ajouter que la santé des abeilles sera toujours une priorité pour l'agriculture. Ces insectes sont indispensables à de nombreuses cultures comme les fruits de verger, les bleuets, le canola et les semences de canola hybride. L'agriculture a besoin d'abeilles en bonne santé. Je ne suis pas certaine s'il y a lieu de s'inquiéter, mais la question a toujours besoin de rester prioritaire.

Nous avons revu la question et nous avons collaboré avec la Table ronde sur les abeilles; en réalité, il n'y a pas... Nous ne pouvons pas seulement nous limiter à une seule question. Nous devons aussi examiner celles des parasites, des maladies, des pesticides, comprendre les acquis de la recherche et de la collaboration que nous menons au Canada et à l'étranger. Cela reste une question prioritaire parce que l'avenir de l'agriculture en dépend.

**M. Joe Peschisolido:** Madame Johnston, quel est le rapport entre les abeilles domestiques et les abeilles sauvages? Il y a beaucoup d'abeilles sauvages. Sont-elles, elles aussi, utiles aux cultures?

**Mme Andrea Johnston:** Je vais laisser le soin d'y répondre à M. Pernal.

• (1605)

**M. Stephen Pernal:** Oui, absolument.

Avant de répondre directement à votre question, je reviendrai à votre première question: s'il faut s'inquiéter pour les abeilles et si les pertes sont généralisées partout au pays. La réponse est oui. Pour les neuf dernières années, le taux moyen de pertes pour l'ensemble du Canada est de 26 %. Et certains des pires cas ont été observés en Ontario. Donc, pour répondre à votre première question, la santé des abeilles est vraiment un enjeu national, et je ne crois pas qu'aucun apiculteur canadien ne me contredirait.

Quant aux abeilles indigènes, bien sûr, en en compte beaucoup plus d'espèces au Canada et dans toutes les parties du monde que d'abeilles domestiques. Elles contribuent certainement à la pollinisation des cultures. Leur densité et leur abondance dépendent beaucoup de la flore locale et de celle de la périphérie des cultures.

On peut considérer que, compte tenu des méthodes de gestion de l'agriculture dans la plus grande partie du monde développé, les abeilles domestiques sont en quelque sorte des pollinisateurs qu'on amène à pied d'oeuvre. Elles sont les plus faciles à domestiquer et à transporter à proximité des cultures pour obtenir le degré de pollinisation nécessaire à la plupart de ces cultures, mais pas nécessairement de toutes.

**Le président:** Messieurs Pernal et Peschisolido, je vous remercie.

[Français]

Madame Brosseau, vous avez la parole et vous disposez de six minutes.

**Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins qui sont parmi nous aujourd'hui.

Nous pensons tous qu'il est très important de protéger la santé des abeilles. Je me souviens que des personnes ont témoigné à ce sujet devant ce comité il y a quelques années. Elles ont alors beaucoup parlé des pertes qu'elles avaient subies à cet égard.

[Traduction]

Les témoignages de ces apiculteurs sur leurs pertes ont été assez consternants, vraiment consternants.

Contre ce problème complexe, il n'y a pas de solution magique. Beaucoup de facteurs jouent et contribuent aux mortalités. Il y a quelques années, après des mortalités massives en Ontario, des tests, par Santé Canada, je pense, ont révélé que, en Ontario, 70 % de ces abeilles étaient contaminées par les néonicotinoïdes. Au Québec, le taux était d'environ 80 %. Je sais que le conseil des abeilles a estimé la baisse des populations d'abeilles à 35 %, ces quelques dernières années.

La collaboration entre l'industrie, les agriculteurs, le gouvernement fédéral et les provinces est vraiment importante. Nous devons tous travailler ensemble pour mieux comprendre la santé des abeilles et les solutions à ces problèmes. Cette collaboration est importante.

Madame Johnston, vous avez parlé de tests et de surveillance. Depuis combien de temps le gouvernement teste-t-il, mesure-t-il, contrôle-t-il et évalue-t-il la santé des abeilles?

**Mme Andrea Johnston:** C'est probablement une question pour M. Pernal, qui est le principal scientifique chargé de la surveillance.

**M. Stephen Pernal:** Merci.

Il est sûr que le gouvernement fédéral et le ministère de l'Agriculture se sont toujours souciés de la santé des abeilles. Ils ont toujours cherché des traitements pour les colonies contre le varroa, un vieux problème dans le Canada et dans la plupart des autres parties du monde ou contre d'autres maladies et nuisibles.

Dernièrement, cependant, nous avons hérité de quelques projets à plus grande échelle. L'un d'eux, maintenant dans sa quatrième année, porte sur l'étude des effets interactifs sur les pertes d'abeilles au Canada. Un autre, visant particulièrement une étude de la santé des abeilles au pays, se trouve dans sa troisième année. Ces trois ou quatre dernières années, le gouvernement s'est montré plus disposé à financer, plus en amont, des études de certains de ces effets interactifs et de faire des études à très grande échelle sur la santé de l'industrie dans tout le pays plutôt que de faire, peut-être, des études beaucoup plus ponctuelles des effets interactifs sur les colonies individuelles.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Les données sont-elles rassemblées à la faveur d'une étude nationale à participation volontaire? Ces renseignements viennent-ils de vous être communiqués? Je sais que vous avez des collègues à Beaverlodge, en Alberta, et d'autres au Québec et en Ontario, je crois ou seulement à Ottawa, qui travaillent sur la santé des abeilles.

**M. Stephen Pernal:** Partout au pays, des collègues travaillent sur la santé des abeilles, principalement à Beaverlodge. Pour certains projets de grande taille, nous collaborons avec des partenaires partout au pays pour nous donner la masse permettant d'étudier le problème dans différentes régions. Agriculture Canada a confié à d'autres professionnels l'étude des abeilles indigènes, notamment à Ottawa, à Calgary et à Kentville, en Nouvelle-Écosse. D'autres chercheurs examinent aussi les facteurs reliés aux abeilles indigènes et à leur santé. Ils sont répartis en divers endroits.

• (1610)

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Quel est le travail effectué à Ottawa?

**M. Stephen Pernal:** C'est surtout de la systématique, mais il se fait aussi du travail sur les maladies. À la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, où vous êtes, on trouve l'Insectarium national canadien, et un systématien à nous étudie les abeilles indigènes, leur diversité, leur abondance et les facteurs qui peuvent influencer sur leur santé.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Lorsque l'Ontario a perdu ses abeilles, il y avait certes quelques facteurs en cause, mais je crois que le facteur principal était la poussière. Je pense cependant que nous avons réglé cela. Il existe en effet un type de traitement qui aide à empêcher la poussière de se répandre dans l'air et de nuire aux abeilles.

[Français]

Je sais que la commissaire à l'environnement et au développement durable a déposé, en 2015, un rapport au sujet de la sécurité des

pesticides dans lequel elle a statué que, pendant plus d'une décennie, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire avait autorisé l'utilisation de certains néonicotinoïdes sans avoir confirmé si les risques étaient acceptables.

Êtes-vous au courant si le gouvernement mènera d'autres études pour s'assurer que tous les risques sont acceptables?

[Traduction]

**M. Stephen Pernal:** L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire fait actuellement un examen rigoureux des néonicotinoïdes et des risques qui leur sont associés. Bien sûr, l'Agence a aussi fait certaines études internes sur les effets négatifs que ces insecticides peuvent avoir sur les abeilles domestiques. Je crois donc que c'est l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire qui est la mieux placée pour se prononcer au sujet des risques pour la santé des abeilles, même si Agriculture et Agroalimentaire Canada s'intéresse aux résidus relatifs des insecticides dans les produits de la ruche et dans les cultures. Une simple mesure des niveaux présents nous permet de faire une évaluation sommaire de ce à quoi les abeilles sont exposées dans le contexte bien réel d'un champ.

[Français]

**Le président:** Merci, madame Brosseau.

[Traduction]

Merci, monsieur Pernal.

Nous passons maintenant à M. Peter Fragiskatos, pour six minutes.

**M. Peter Fragiskatos (London-Centre-Nord, Lib.):** Merci beaucoup.

Je représente une circonscription très urbanisée, mais en périphérie de ma circonscription, il y a des terres riches sur le plan agroalimentaire et beaucoup de terres agricoles, alors mon intérêt pour cette question vient en grande partie de cela.

Par souci de clarté, on a fait allusion à différents facteurs qui pourraient être la cause du déclin des populations d'abeilles constaté au cours des dernières années. Il a été question de parasites, de la disparition des habitats, de la perte de l'approvisionnement en nourriture, de la qualité des reines, de la météo, de la gestion des ruches en général et de l'exposition aux pesticides. Pouvez-vous classer ces facteurs selon l'ampleur de l'incidence qu'ils peuvent avoir? Existe-t-il des renseignements ou des données qui permettent de classer ces facteurs en ordre décroissant de causalité?

**M. Stephen Pernal:** Si j'avais la réponse à cette question, mon travail serait beaucoup plus simple.

**M. Peter Fragiskatos:** Je ne voulais pas simplifier les choses outre mesure, mais j'essaie de savoir si nous avons des renseignements qui permettent de cerner les facteurs et variables clés qui sont associés à ce déclin.

**M. Stephen Pernal:** Je crois que nous savons quels sont les facteurs clés qui interagissent, et je pense que leur interaction est liée de très près à la région, à la rigueur du climat, aux modes de culture, mais les facteurs que vous avez mentionnés sont effectivement les principaux coupables. Le système de propagation des maladies et des parasites est devenu très complexe, et il est rendu plus difficile de gérer ces maladies et ces parasites. Les apiculteurs canadiens disposent d'outils à cette fin, et une bonne gestion est de loin le meilleur moyen de tenir ces agents pathogènes et ces parasites en échec.

Bien sûr, l'exposition aux pesticides est intimement liée au mode de culture et à la région du pays, et cette exposition peut avoir une incidence plus ou moins grande sur la survie des colonies, au même titre que l'alimentation. Certaines régions du pays ont ce qu'il faut pour alimenter les abeilles à longueur d'année et d'autres pas. Comme vous l'avez souligné, je crois que la clé consiste à comprendre comment ces facteurs interagissent. C'est probablement ce qui nous aidera le mieux à assurer la survie des colonies, surtout durant l'hiver.

Nous menons actuellement une étude en ce sens avec Agriculture et Agroalimentaire Canada. Nous tentons d'évaluer les effets interactifs que peuvent avoir entre eux les compléments alimentaires et le traitement des maladies. Nous essayons d'établir lequel de ces deux facteurs a la plus grande incidence sur la survie des colonies, surtout durant l'hiver.

●(1615)

**M. Peter Fragiskatos:** Merci beaucoup.

Ma question concerne la mortalité hivernale. Le taux de mortalité varie beaucoup. En 2006-2007, il était à 29 %. En 2014-2015, il est descendu jusqu'à 16 %. Dans l'intervalle, il a grimpé à environ 35 %, en 2007-2008, pour redescendre à 25 %, en 2013-2014. Ce sont des variations énormes.

Pourquoi y a-t-il tant de variations? Y a-t-il des variables particulières que vous pourriez cerner afin d'expliquer ces importantes variations?

N'importe qui peut répondre.

**M. Stephen Pernal:** Je présume que l'on s'attend à ce que je dise quelque chose à ce sujet. Ceux qui le souhaitent peuvent se joindre à moi.

Il y a effectivement de nombreux facteurs qui ont une incidence sur la survie des colonies, et les conditions météorologiques ont aussi un rôle énorme à jouer à cet égard.

Pour les années où le taux de mortalité était particulièrement élevé, j'ai observé qu'il pouvait y avoir un lien avec la rigueur et la durée de l'hiver, deux variables qui, au Canada, peuvent grandement varier selon les régions. Cela dépend aussi dans une certaine mesure de la capacité qu'ont certaines de nos mesures de contrôle des maladies et des acariens de ramener ces maladies et ces acariens à des niveaux acceptables avant l'hiver. Une colonie qui n'est pas bien traitée et bien nourrie au moment où l'hiver arrive subira inévitablement d'importantes pertes. Certains facteurs environnementaux peuvent avoir une incidence là-dessus — et ils sont, eux aussi, liés aux conditions météorologiques —, ainsi que la disponibilité de plantes que les abeilles qui ne reçoivent pas de nourriture complémentaire pourront butiner à l'automne.

Il y aura des fluctuations. Ce que je peux dire, c'est que nous avons désormais neuf années de données de qualité sur la mortalité hivernale, et que ces taux fluctuent. De façon générale, les taux de mortalité sont encore en moyenne passablement élevés comparativement à nos pertes à long terme, qui sont d'environ 15 % pendant l'hiver. Le taux est encore d'au moins 10 % au-dessus de cela, mais la tendance nous indique peut-être que nous sommes sur la bonne voie et que nous devrions y rester.

**M. Peter Fragiskatos:** J'ai encore une question, monsieur le président.

Il y a bien sûr différents types de néonicotinoïdes. Une étude récente de l'Environmental Protection Agency des États-Unis et une autre étude effectuée récemment par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire se sont toutes deux penchées sur les

néonicotinoïdes, et les résultats varient. L'étude américaine a conclu que ces produits avaient un effet négatif sur le coton et les citrus, mais qu'ils ne présentaient aucun risque pour le maïs, les baies et le tabac. L'étude de l'agence a montré qu'ils avaient une incidence négative sur les tomates et les fraises, mais qu'ils étaient inoffensifs pour le maïs, le soya, le melon, la citrouille, les bleuets, etc.

Le néonicotinoïde le plus utilisé est l'imidaclopride, mais peut-on dire que certains sont plus susceptibles que d'autres de causer des problèmes? La recherche commence-t-elle à être en mesure de répondre à cela? Avez-vous des renseignements à ce sujet?

**Le président:** Nous allons devoir remettre cette question au prochain tour. Merci, Peter.

**M. Peter Fragiskatos:** Oui, je pense que j'ai compliqué les choses un peu trop.

**Le président:** Nous allons passer à la deuxième série de questions.

Madame Lockhart, vous avez six minutes.

**Mme Alaina Lockhart (Fundy Royal, Lib.):** Si vous voulez répondre à cette question, allez-y. Faites-le sur le temps qui m'est alloué.

**M. Scott Kirby:** Je suis celui qui devrait répondre à cela.

La réponse à cette question, c'est qu'à l'heure actuelle, nous ne le savons pas. Nous procédons actuellement à une nouvelle évaluation des trois néonicotinoïdes canadiens. Au mois de janvier, nous avons publié les résultats de notre réévaluation préliminaire de l'imidaclopride. Comme vous l'avez dit, le Canada et les États-Unis ont constaté différents effets selon les cultures.

Ce n'est pas parce que les composés chimiques utilisés différaient, car avec tous les cas portant sur l'imidaclopride, il a été démontré que c'était la façon d'utiliser le produit et ce sur quoi on l'utilise qui sont déterminants. Alors la question ne doit pas nécessairement être axée sur les différents néonicotinoïdes. Cela peut dépendre du mode de traitement utilisé. Dans certains cas, ce sont les semences qui sont traitées. Il y a donc moins de produits en suspension dans l'air et moins de pulvérisation susceptible de toucher les abeilles. Dans d'autres cas, comme pour les tomates, il y a pulvérisation foliaire, ce qui fait que les abeilles courent un plus grand risque d'exposition lors du butinage. Notre évaluation préliminaire nous a permis d'établir que les mesures d'atténuation qui sont maintenant sur les étiquettes pour protéger les pollinisateurs des dérivés de pulvérisation foliaire — comme c'est le cas pour les tomates — protègent adéquatement les abeilles.

L'an prochain, nous publierons les résultats des évaluations préliminaires des risques pour les deux autres néonicotinoïdes homologués au Canada — c'est-à-dire le thiamethoxame et la clothianidine — et nous serons alors en mesure d'établir si les risques diffèrent beaucoup d'un produit à l'autre.

**M. Peter Fragiskatos:** Merci beaucoup.

●(1620)

**Mme Alaina Lockhart:** Monsieur Pernal, vous avez dit qu'il y avait une nouvelle scientifique qui travaillait avec vous pour une période déterminée, Mme Marta Guarna. Travaille-t-elle actuellement sur une étude en particulier? Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

**M. Stephen Pernal:** Oui. Mme Guarna travaille sur deux études, mais celle où elle s'illustre particulièrement porte sur la qualité des reines qui sont importées au Canada. L'industrie apicole canadienne dépend beaucoup de l'importation massive de reines, notamment des États-Unis, et l'une des raisons qu'évoquent constamment les apiculteurs pour expliquer les pertes de colonies est la qualité, la longévité et le rendement des reines. Mme Guarna examine les facteurs entourant le transport des reines et l'incidence que ces facteurs peuvent avoir sur la quantité de sperme qu'elles ont en elles.

Les reines d'abeilles domestiques sont fécondées en vol par de nombreux abeillards. Or, l'analyse destructive d'un grand nombre de ces reines nous a montré que le pourcentage de sperme viable qu'elles ont dans elles est parfois très bas. Nous savons que cela a une incidence sur le rendement de la colonie, alors Mme Guarna tente de trouver ce qui pourrait en être les causes. Il se peut que ce soit les grands écarts de température durant l'expédition. Cela peut-être à voir avec l'environnement de la ruche où elles sont mises ou à l'exposition aux pesticides accumulés dans leur propre corps.

Mme Guarna travaille effectivement à quelques projets, mais c'est dans celui-là qu'elle est en train de s'imposer.

**Mme Alaina Lockhart:** D'accord. C'est très bien.

Je suis du Canada atlantique. La semaine dernière, le Comité a reçu M. Peter Kevan, de l'Université de Guelph. Il nous a entre autres parlé de l'équipe de transfert des connaissances de l'Atlantique. Je me demandais si l'un d'entre vous aurait une opinion à formuler au sujet de cette équipe ou de ce que cette façon de faire pourrait engendrer à long terme.

**M. Stephen Pernal:** Je viens tout juste de rencontrer l'équipe de transfert des connaissances de l'Atlantique, alors que j'étais à l'Île-du-Prince-Édouard, il y a deux semaines. Je peux donc aussi parler de cela.

Je crois qu'il y a deux personnes formidables qui sont vraiment bien formées et très impatientes de servir les apiculteurs des Maritimes. J'estime que c'est un formidable pas en avant quant au développement de l'industrie, et probablement une occasion rêvée de vraiment examiner comment mettre en oeuvre les dernières trouvailles et les pratiques émergentes susceptibles d'être mieux adaptées aux Maritimes, et de contribuer en cela au succès et à la vitalité de l'industrie.

Comme vous le savez probablement, l'industrie du bleuets nain entend prendre de l'expansion au cours des prochaines années, et l'un des facteurs limitants est le nombre de colonies d'abeilles nécessaires pour la pollinisation. À l'heure actuelle, on fait venir un grand nombre de colonies de l'Ontario et du Québec pour polliniser le bleuets dans les Maritimes. C'est une question ouverte qu'il faut se poser: l'industrie apicole des Maritimes prendra-t-elle assez d'ampleur pour répondre en partie à cette demande?

**Mme Alaina Lockhart:** D'accord. Formidable.

Vous dites que nous disposons désormais de neuf années de suivi que nous pouvons examiner avec confiance. Y a-t-il d'autres aspects régionaux que vous constatez, que ce soit pour le Canada atlantique ou dans l'Ouest? Quelles sont les grandes différences régionales?

**M. Stephen Pernal:** Je crois qu'il y a des différences d'une année à l'autre pour chacun des grands biomes géographiques du pays. En matière de préoccupations et d'influences, c'est un peu la même chose dans l'ensemble des Prairies. Ce ne sont toutefois pas les mêmes dans d'autres provinces comme la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec, ou dans les Maritimes.

Au Canada, les régions sont très importantes, alors il est difficile d'affirmer des choses qui s'appliquent à l'ensemble du pays. Les conditions météorologiques, les pratiques en matière de culture, l'utilisation des pesticides et le nombre de colonies peuvent varier d'une région à l'autre. Je pense que tous ces facteurs sont déterminants pour l'obtention de résultats et peut-être aussi pour l'élaboration de meilleures pratiques de gestion susceptibles d'améliorer de façon globale la survie et la santé des abeilles.

**Mme Alaina Lockhart:** Voilà qui est formidable. Je suis donc très heureuse de savoir que des études sont menées à cette fin à Ottawa, Kentville et Calgary.

Merci.

**Le président:** C'est sur ces mots que se termine cette partie de la réunion.

Je remercie tous les témoins d'avoir pris le temps de nous renseigner au sujet de cette très importante question qui concerne nos apiculteurs.

Nous allons faire une courte pause et nous allons reprendre nos travaux dans quelques minutes.

Encore une fois, merci à notre groupe d'experts.

- \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_
- 
- (1630)

**Le président:** Commençons maintenant la deuxième partie de notre réunion.

Avec nous aujourd'hui, par vidéoconférence, nous avons des représentants du Grande Prairie Regional College de l'Alberta: Carlos Castillo, spécialiste en sciences appliquées, et Bruce Rutley, directeur de la recherche et de l'innovation.

De l'Association des apiculteurs de l'Ontario, nous accueillons André Flys, deuxième vice-président.

Nous allons commencer par une déclaration liminaire de 10 minutes de Carlos Castillo, de Grande Prairie.

Monsieur Castillo, vous avez la parole.

**M. Bruce Rutley (directeur, Recherche and Innovation, Grande Prairie Regional College):** Bonjour, monsieur le président. C'est en fait Bruce Rutley qui vous parle. Si vous n'y voyez pas d'objection, je vais lire l'exposé, et Carlos se joindra à moi pour répondre à vos questions.

Me permettez-vous de commencer?

**Le président:** Oui, vous pouvez commencer.

**M. Bruce Rutley:** Je suis directeur de la recherche et de l'innovation au Collège régional de Grande Prairie. Par le passé, j'ai été doyen des technologies agricoles au Collège Fairview et responsable du programme d'apiculture commerciale. Je suis actuellement responsable du Centre national de diagnostic des abeilles, le CNDA, dont Carlos Castillo est directeur de la recherche appliquée.

Les abeilles et autres pollinisateurs naturels sont essentiels au maintien d'écosystèmes sains et diversifiés. Les abeilles domestiques élevées à des fins commerciales sont les plus importants insectes pollinisateurs de nos systèmes de production alimentaire; en rehaussant le rendement et la qualité des produits, elles font une contribution au secteur agricole canadien qui dépasse largement les 2 milliards de dollars.

Au cours des 10 dernières années, de nombreux travaux de recherche ont montré la détérioration de la santé des abeilles commerciales et sauvages. Les apiculteurs font état de pertes de colonies plus importantes que prévu pendant l'hiver, et on observe une réduction marquée de la présence et du nombre d'abeilles indigènes.

Les pertes élevées d'abeilles domestiques ont des répercussions négatives sur l'industrie apicole et les services qu'elles rendent au secteur agroalimentaire. On ne comprend pas encore entièrement les causes de ce déclin. Cependant, la communauté scientifique s'entend pour dire que les pertes ne peuvent être attribuées à une seule cause, mais bien à un amalgame de conditions et de facteurs. Dans un ordre aléatoire, on pense, entre autres, aux pratiques de gestion des ruches, aux systèmes de production de monocultures, à la perte d'habitat, à l'exposition aux pesticides, aux conditions météorologiques, aux maladies, aux ravageurs et aux parasites endémiques et exotiques, ainsi qu'aux reines de piètre qualité.

En réponse aux demandes de l'industrie apicole pour que l'on rehausse les capacités de diagnostic et les services, le Collège régional de Grande Prairie a créé le Centre national de diagnostic des abeilles, le CNDA, à la ferme expérimentale Beaverlodge d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le but précis de faciliter la collaboration avec le programme national de gestion des abeilles domestiques sous la direction de M. Steve Pernal. La ferme expérimentale Beaverlodge et le CNDA se situent dans le comté de Grande Prairie adjacent à la ville de Beaverlodge, 40 kilomètres à l'ouest de Grande Prairie, en Alberta, dans la région de Peace Country, une des principales régions productrices de miel au Canada.

Le CNDA est le seul laboratoire complet au Canada qui se concentre exclusivement sur le diagnostic des ravageurs, des pathogènes et des parasites qui s'attaquent aux abeilles domestiques. Il utilise des techniques de microscopie, de microbiologie et de biologie moléculaire pour trouver ses réponses. Il a pour principal objectif d'offrir des services de diagnostic et d'analyse indépendants et confidentiels pouvant appuyer la prise de décisions fondées sur des preuves afin de favoriser la santé, la compétitivité, la rentabilité et le dynamisme de l'industrie apicole et de répondre aux préoccupations en matière de sécurité alimentaire.

Le CNDA a été la première initiative à découler du protocole d'entente d'avril 2010 entre le Collège régional de Grande Prairie et la Direction des partenariats scientifiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. La ferme expérimentale Beaverlodge a bénéficié des investissements du Rural Alberta Development Fund, de Diversification de l'Économie de l'Ouest et du Collège régional de Grande Prairie. Les travaux de construction ont débuté en novembre 2011 et ont été menés à bien en décembre 2012. Pendant que le laboratoire était mis en service, le collège a été en mesure d'obtenir une Subvention d'établissement de centres d'accès à la technologie au titre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie — le CRSNG. Le CNDA a donc commencé ses activités en avril 2013 avec un mandat élargi de centre d'accès à la technologie.

Depuis, à titre de CNDA, il offre des services de diagnostic complets, fiables et exacts en temps opportun, tandis qu'à titre de centre d'accès à la technologie, il fait de la recherche appliquée et offre des services d'innovation, de la formation et de la sensibilisation. Ce double mandat permet au CNDA d'offrir des services aux apiculteurs et à l'industrie apicole, aux professionnels de l'industrie, au gouvernement et aux chercheurs universitaires de partout au Canada. En 2014, et encore une fois en 2015, le CNDA a rehaussé ses capacités de diagnostic grâce à des subventions

d'équipement spécialisé du CRSNG. Le CNDA est guidé par un comité consultatif national composé de représentants de l'industrie, du gouvernement et du milieu universitaire commandité par le CRSNG. C'est l'un des 30 centres d'accès à la technologie au sein du réseau d'excellence émergent Tech-Accès Canada financé par le CRSNG.

•(1635)

Dans le cadre de son mandat de recherche appliquée, le CNDA a établi des relations et des collaborations avec des chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, du ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta, et de l'Université de la Colombie-Britannique, et il a conclu un partenariat émergent avec l'Université de la Saskatchewan.

Comme dans le cas du projet de recherche national mené par l'Université de la Colombie-Britannique et l'Université York qui vise à assurer la survie et la sécurité des abeilles domestiques du Canada en utilisant des outils « omiques », le CNDA offre des services de diagnostic essentiels aux programmes de recherche de ces scientifiques. Cependant, sa principale relation de recherche appliquée est avec l'industrie apicole, qui bénéficie de services de diagnostic et de soutien pour répondre à ses besoins de recherche.

Le plus important projet de l'industrie, l'enquête nationale sur l'état de santé des colonies d'abeilles domestiques, est actuellement mené pour les apiculteurs commerciaux. L'Alberta Beekeepers Association a été chargée de la diriger au nom de l'industrie et des partenaires financiers gouvernementaux. L'enquête en question, qui est une initiative de quatre ans lancée en 2014, vise à concevoir et à vérifier les procédures d'échantillonnage partout au Canada afin d'établir une base pancanadienne de ravageurs, de parasites et de maladies endémiques qui nuisent aux abeilles domestiques. En outre, les ruchers feront l'objet d'un échantillonnage pour détecter des ravageurs exotiques dont on estime qu'ils posent des risques élevés pour l'industrie apicole. On entend procéder à des analyses de résidus de pesticides au cours de la quatrième année.

Le CNDA a dépassé ses cibles initiales, passant de 1 800 diagnostics la première année à 8 000 diagnostics la deuxième et à plus de 20 000 la troisième, c'est-à-dire cette année. Le personnel a doublé: le Centre a maintenant cinq employés à temps plein et, selon la période de l'année, il accueille des étudiants, des stagiaires, des chercheurs invités et des apiculteurs professionnels.

En outre, il a créé des liens avec des scientifiques et des laboratoires internationaux spécialisés dans le diagnostic des abeilles domestiques en Europe et aux États-Unis. Le Collège régional de Grande Prairie a récemment fait des démarches pour agrandir ses installations et accroître ses capacités afin de répondre à la demande croissante de services. Il envisage de créer un centre d'excellence national pour les abeilles en collaboration avec de nouveaux partenaires de l'industrie, du gouvernement et du milieu universitaire et ceux qu'il a déjà pour répondre aux besoins cruciaux des apiculteurs canadiens et de la population.

Merci, monsieur le président.

•(1640)

**Le président:** Merci, monsieur Rutley.

La parole est maintenant à André Flys pour 10 minutes.

**M. André Flys (deuxième vice-président, Association des apiculteurs de l'Ontario):** Je m'appelle André Flys. Je suis vice-président de l'Association des apiculteurs de l'Ontario ainsi qu'apiculteur commercial dans cette province. L'Association des apiculteurs de l'Ontario remercie le président et les députés de nous avoir invités à témoigner devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

L'Association des apiculteurs de l'Ontario est une association agricole constituée en vertu de la Loi sur les organisations agricoles et horticoles du gouvernement de l'Ontario. Notre mission est d'assurer la santé et la viabilité de l'industrie apicole en Ontario. À cette fin, nous appuyons la recherche sur la santé des abeilles domestiques, nous promovons la valeur du miel ontarien et nous offrons des formations et renseignements pratiques aux apiculteurs de l'Ontario.

Même si, à 33,9 millions de dollars, la production de miel de l'Ontario ne représente qu'environ 15 % de la valeur du miel canadien, l'industrie apicole ontarienne joue un rôle considérablement plus important dans la pollinisation des fruits et légumes du Canada. Un bon 37 % des produits frais du Canada sont cultivés en Ontario. Plus que dans toute autre province, l'industrie des abeilles domestiques de l'Ontario est non seulement responsable d'une bonne partie des produits frais que les Canadiens consomment, mais elle fait aussi une contribution de près de trois quarts de milliard de dollars à l'économie canadienne par l'intermédiaire des services de pollinisation qu'elle offre aux producteurs de fruits et légumes ontariens ainsi qu'aux producteurs de bleuets et de canneberges du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

L'Association des apiculteurs de l'Ontario a accepté l'invitation qui lui a été faite de témoigner devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts en 2014, et reconnaît les progrès qui ont été réalisés depuis la publication du rapport et des recommandations du comité l'an dernier. Nous nous réjouissons particulièrement du fait que l'ARLA a cessé d'accorder des homologations conditionnelles aux nouveaux pesticides. Cependant, il reste toujours beaucoup à faire.

Dans un esprit de collaboration et compte tenu de l'importance des pollinisateurs d'élevage et des pollinisateurs sauvages, l'Association des apiculteurs de l'Ontario soumet les commentaires et recommandations qui suivent à l'examen du Comité.

Notre première recommandation est qu'il est temps pour le gouvernement du Canada de faire preuve de leadership en ce qui concerne les pesticides systémiques. La menace très publicisée qui découle de la surutilisation des pesticides de la catégorie des néonicotinoïdes et autres pesticides systémiques est toujours bien présente. Cette année, le nombre d'abeilles tuées par des pesticides en Ontario est resté le même que l'an dernier. Le Canada doit accroître ses efforts pour réduire considérablement ou éliminer l'utilisation inappropriée des pesticides comme mesure préventive. Notre sécurité alimentaire dépend d'une source fiable et durable d'insectes pollinisateurs.

L'ARLA a déclaré qu'elle évaluerait la position de l'Environmental Protection Agency des États-Unis lorsqu'elle prendrait des décisions concernant les pesticides. Cependant, les mesures prises ou non par l'organisme américain ne devraient pas être le principal déterminant des décisions qui concernent le Canada, surtout que l'Environmental Protection Agency subit d'intenses pressions de la part de l'industrie agricole et menace de se dissoudre à cause des forces partisanes.

Notre deuxième recommandation est qu'un groupe indépendant de spécialistes de la santé des abeilles supervise l'examen de tous les pesticides systémiques. Les fabricants de pesticides ont mis de nouveaux produits sur le marché en réaction aux restrictions imposées à l'utilisation des pesticides de la catégorie des néonicotinoïdes en Europe et à certains endroits en Amérique du Nord. Dans certains cas, ils se sont vus imposer des restrictions après les consultations publiques sommaires. Les critères des nouvelles homologations font référence à la DL 50, en fonction de l'exposition à court terme aux pesticides. Des preuves substantielles montrent maintenant que l'exposition chronique aux pesticides systémiques est une cause principale de décès chez les abeilles.

Même de faibles concentrations peuvent mettre les abeilles à risque. Les pesticides de la catégorie des néonicotinoïdes sont des milliers de fois plus mortels pour les abeilles que les anciens insecticides comme le DDT. La recherche montre que les abeilles qui ressentent des effets sublétaux connaissent certains problèmes comme des changements de comportement de butinage ou des retards sur le plan du développement. En outre, il est important d'insister sur le fait que les pesticides de la catégorie des néonicotinoïdes ne sont pas distincts des autres problèmes auxquels font face les abeilles domestiques, comme le varroa, les virus et la nutrition. L'exposition à ces pesticides exacerbe d'autres problèmes en compromettant les systèmes immunitaires des abeilles, en réduisant leurs capacités d'orientation et en détruisant leur habitat.

L'Ontario a été durement touchée en particulier par la surutilisation des pesticides systémiques. Depuis 2007, année qui a coïncidé avec l'utilisation étendue des pesticides de la catégorie des néonicotinoïdes sur le soya et le maïs, les apiculteurs de l'Ontario ont perdu en moyenne 30 % de leurs colonies chaque hiver, comparativement à 15 % en moyenne avant 2007. Cependant, cela ne reflète pas l'incidence globale.

• (1645)

Affaiblies par leur exposition à des pesticides toxiques, les colonies n'arrivent pas à se remettre des dommages causés par l'hiver. Une exposition continue même à des doses sublétales entraîne le déclin des colonies au printemps, à l'été et à l'automne. Les pertes d'abeilles doivent maintenant être évaluées à longueur d'année. Malgré les pertes, les apiculteurs de l'Ontario ont réussi à maintenir leur inventaire en achetant des reines et des abeilles, et en divisant les colonies survivantes. Cependant, ces ruches sont moins peuplées et moins productives pour la saison. En outre, les coûts supplémentaires associés à cette pratique font en sorte qu'il soit plus difficile pour les apiculteurs de gagner leur vie.

Nous devons avoir la certitude que nos organismes de réglementation ont la capacité scientifique nécessaire pour mener des évaluations indépendantes. Nous demandons instamment au ministère d'appuyer Santé Canada et Environnement Canada afin qu'ils remanient l'ARLA et le processus d'évaluation et d'approbation des pesticides. Au chapitre de l'évaluation des pesticides, nous avons besoin d'une approche systématique qui soit ouverte, transparente et indépendante de l'industrie.

Notre troisième recommandation est que le Canada maintienne la politique d'interdire l'importation d'abeilles des États-Unis. L'Association des apiculteurs de l'Ontario appuie les conclusions de l'évaluation la plus récente de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, selon laquelle « il y a encore une probabilité élevée d'introduction de maladies et de ravageurs au Canada en raison de l'importation des abeilles mellifères provenant de la zone continentale des États-Unis ».

Nous nous préoccupons surtout de trois éléments. Il y a d'abord les abeilles africanisées.

L'ACIA les considère comme une menace à la santé humaine et animale, ainsi qu'à l'industrie apicole canadienne en raison de leur incidence importante sur la productivité et les questions commerciales potentielles entourant les abeilles domestiques vivantes. L'introduction des abeilles africanisées pourrait diluer, voire détruire, les générations d'abeilles domestiques productives et non défensives élevées par les apiculteurs du Canada.

Ensuite, il y a la loque américaine, maladie bactérienne aux stades larvaire et nymphal du développement des abeilles répandue dans le monde entier. Le traitement aux antibiotiques détruira les bactéries végétatives, mais pas les spores. Selon l'ACIA, la loque américaine se manifeste sur la zone continentale des États-Unis et au Canada; cependant, de nombreux rapports ont fait état de souches résistantes à l'oxytétracycline ou aux traitements antibiotiques aux États-Unis, ce qui a amené l'ACIA à considérer l'importation d'abeilles des États-Unis comme un danger potentiel.

En troisième lieu, il y a les acariens varroa résistants aux traitements. Même si ces acariens sont répandus tant dans la zone continentale des États-Unis qu'au Canada, les acariens résistants au fluvalinate et à l'amitraz sont présents aux États-Unis où il y a une intense industrie apicole migratoire sans contrôles inter-États des abeilles domestiques. Compte tenu de la prévalence des acariens varroa dans les colonies, il y a lieu de s'attendre à ce que les abeilles importées en soient porteuses, y compris celles qui sont résistantes aux acaricides.

Nous croyons que l'ouverture de la frontière aux abeilles étatsuniennes compromettra la stabilité et la viabilité future de l'industrie apicole en Ontario et dans d'autres provinces. Nous sommes d'accord avec l'évaluation des risques menée par l'ACIA en 2013 et ne voyons aucune raison de rouvrir le dossier.

Finalement, nous demandons au gouvernement de réévaluer le mandat et la mission de la Table ronde sur la santé des abeilles mise en place par l'ancien ministre de l'Agriculture.

Bien que l'Ontario compte le nombre le plus élevé d'apiculteurs au Canada et les taux de mortalité les plus élevés chez les abeilles à cause des pesticides de la catégorie des néonicotinoïdes, l'Association des apiculteurs de l'Ontario a été exclue de la table ronde alors que des sièges ont été donnés à des représentants de l'industrie des produits chimiques agricoles et des Grain Farmers of Ontario. En outre, les ONG à vocation environnementale ont aussi été exclues de la table ronde, malgré leurs connaissances et leur expertise dans le domaine des abeilles non domestiques.

Nous croyons qu'il est plus probable qu'une table ronde reconstituée qui reflète une gamme complète d'intérêts sociaux et de compétences soit en mesure de déterminer la bonne voie à suivre pour assurer la santé à long terme des abeilles au Canada.

Nous croyons que nos recommandations appuient le mandat du ministère qui vise « à aider le secteur agricole canadien à être plus novateur, sûr et vigoureux ». Dans la notion de « sûreté », nous incluons les insectes pollinisateurs, l'environnement, l'alimentation en eau du Canada et notre système alimentaire.

Au nom de l'Association des apiculteurs de l'Ontario, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de témoigner devant le Comité, et je me ferai un plaisir de répondre à toutes vos questions.

•(1650)

**Le président:** Merci, monsieur Flys.

Nous allons maintenant passer aux séries de questions. Nous allons commencer par M. Warkentin pour six minutes.

**M. Chris Warkentin (Grande Prairie—Mackenzie, PCC):** Merci.

Monsieur Rutley et monsieur Castillo, c'est un plaisir de vous avoir avec nous. Vous êtes à une certaine distance d'ici, mais vous êtes près de chez moi.

Je devrais dire au Comité que j'ai, en quelque sorte, un intérêt direct dans le dossier étant donné que vous êtes tous les deux des résidents de ma circonscription, mais ce n'est pas pour cela que je passerai un certain temps à vanter votre travail. Ce que vous avez fait à Grand Prairie et à Beaverlodge est véritablement remarquable, et nous vous en remercions.

Bruce, vous avez parlé du nombre d'échantillons que vous faites par année. Pourriez-vous le répéter pour vous assurer que les membres du Comité ont bien compris? Lorsque l'installation a été construite, je suppose que vous aviez une estimation du nombre d'échantillons que vous examineriez chaque année. Quels sont les chiffres actuels et d'où viennent ces échantillons? Pourriez-vous nous redonner ces nombres?

**M. Bruce Rutley:** Merci, monsieur le président.

Pendant la première année, c'est-à-dire en 2013-2014, nous avons procédé à 1 800 diagnostics. Pendant la deuxième année, nous en avons fait 8 000. Dans l'année que nous venons de terminer, si nous nous fondons sur l'année de production 2015, nous aurons effectué plus de 20 000 diagnostics.

La croissance des échantillons nous vient de l'industrie par l'intermédiaire de la recherche appliquée et de nos partenariats avec des scientifiques comme Mme Shelley Hoover à Lethbridge, qui étudie les abeilles coupeuses de feuilles, et Leonard Foster, à l'Université de la Colombie-Britannique, dans le cadre du projet BeeOMICS.

**M. Chris Warkentin:** Les échantillons que vous recevez pour établir des diagnostics proviennent de partout au pays, c'est bien cela? Quel pourcentage provient de l'extérieur de l'Alberta?

**M. Carlos Castillo (spécialiste des sciences appliquées, directeur, National Bee Diagnostic Centre - TAC, Grande Prairie Regional College):** Il est probable que la moitié des 20 000 diagnostics soient des échantillons de recherche provenant du Manitoba, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. La moitié d'entre eux viennent des apiculteurs de Terre-Neuve-et-Labrador jusqu'au Nouveau-Brunswick, et certains proviennent du Québec.

•(1655)

**M. Chris Warkentin:** Le travail que vous faites à Beaverlodge est vraiment d'envergure pancanadienne. De toute évidence, il semble y avoir une demande pour les services que vous offrez. Nous savons que la plupart des échantillons que vous recevez proviennent de l'industrie, c'est-à-dire des apiculteurs, et de ceux qui pourraient déceler un problème au sein de leurs colonies. Bien souvent, quand vous recevez des échantillons, c'est parce que les apiculteurs ne comprennent pas trop ce qui se passe avec la santé de leurs abeilles et, manifestement, ils tiennent à en connaître la cause. S'agit-il d'une maladie, d'un parasite ou d'un facteur environnemental?

Combien de temps s'écoule-t-il entre le moment où vous recevez un échantillon et celui où vous donnez un avis ou des renseignements à l'apiculteur?

**M. Carlos Castillo:** Selon notre politique, dès la réception de l'échantillon à notre laboratoire, nous avons une période de deux semaines pour faire rapport à l'apiculteur. Nous avons été en mesure de fournir les résultats dans un délai encore plus court, soit environ 10 jours.

**M. Chris Warkentin:** Naturellement, notre Comité a établi que la santé des abeilles joue un rôle important, et je crois que tout le monde autour de la table comprend cela. Le Comité a également conclu que l'information habilite les apiculteurs et ceux qui étudient les abeilles. Mis à part votre installation, y a-t-il un autre centre au pays qui offre des services semblables aux vôtres et qui utilise la même approche?

**M. Carlos Castillo:** Il y a plusieurs installations au pays. Un laboratoire à Abbotsford, en Colombie-Britannique, offre certains services exclusivement aux apiculteurs de la province. On trouve certaines installations au Québec qui, là encore, offrent des services uniquement aux apiculteurs de la province. Je crois que l'Université de Guelph fournit également des services aux apiculteurs et aux professionnels de l'apiculture de l'Ontario. Au fond, ce qui nous distingue, c'est que nous offrons des services aux apiculteurs partout au Canada.

**M. Chris Warkentin:** En ce qui concerne votre délai actuel de 10 jours, sachant que vous formulez 20 000 diagnostics par année, croyez-vous que ce nombre augmentera? Voilà pour la première question. Deuxièmement, s'il y a bel et bien une augmentation, compte tenu de la capacité actuelle de l'installation, croyez-vous que vous serez en mesure de maintenir votre niveau actuel de services? Envisageriez-vous de prendre de l'expansion de sorte que vous puissiez toujours atteindre vos objectifs, notamment celui d'établir des diagnostics dans un délai de deux semaines?

**M. Carlos Castillo:** À l'heure actuelle, nous travaillons à plein rendement, avec un quart de travail normal de 8 h 30 à 16 h 30 ou 17 heures. Nous disposons de la capacité et de l'équipement nécessaires pour fournir des services supplémentaires, au besoin, mais il va de soi qu'il faudrait augmenter le nombre d'employés si nous devions combler différents quarts de travail.

**M. Bruce Rutley:** Monsieur Warkentin, puis-je ajouter une petite précision?

**Le président:** Nous devons passer au prochain intervenant. Vous pourriez y revenir plus tard.

**M. Bruce Rutley:** D'accord. Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Warkentin.

Merci, monsieur Castillo.

[Français]

Je cède maintenant la parole à M. Breton pour six minutes.

**M. Pierre Breton (Shefford, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je remercie chacun des experts d'être avec nous aujourd'hui.

Notre rôle au Comité est d'abord de regarder s'il y a un problème et d'aider à trouver des solutions en tant que gouvernement. En fait, il s'agit de notre deuxième grande rencontre avec des experts. On se doit de reconnaître qu'il y a sûrement des problèmes en ce qui a trait à la mortalité des abeilles. On sait notamment qu'il y a beaucoup de pertes hivernales.

D'abord, j'aimerais comprendre certains éléments problématiques. Certaines données provenant de Statistique Canada ont été fournies par le Conseil canadien de l'horticulture. Ces données fournies par Statistique Canada démontrent qu'entre 2009 et 2013, le nombre de colonies d'abeilles au Canada a augmenté de 14 %. Selon les chiffres

fournis par Mme Anne Fowlie, du Conseil canadien de l'horticulture, le nombre de colonies d'abeilles a augmenté de 24 % entre 2000 et aujourd'hui.

J'aimerais simplement comprendre la situation. Je ne nie pas qu'il y ait des problèmes quant aux pertes de colonies d'abeilles pour certains facteurs. Cependant, à la lumière des informations que j'ai, je constate qu'il y a une augmentation générale des colonies d'abeilles au Canada.

J'aimerais que vous me donniez rapidement votre opinion à ce sujet, à tour de rôle.

● (1700)

[Traduction]

**M. André Flys:** J'aimerais répondre en premier, si vous me le permettez.

Nous avons observé un besoin accru de services de pollinisation partout au pays: dans les Prairies pour le canola et dans les provinces de l'Est et en Ontario pour le bleuet et la canneberge. Nous avons constaté une augmentation très marquée en Ontario. Les chiffres réels n'ont pas encore été publiés, mais nous avons connu une augmentation considérable du nombre de contrats de pollinisation pour les champs de bleuet. Bref, le nombre de contrats destinés aux services de pollinisation est en hausse.

Par ailleurs, nous avons vu un nombre accru d'apiculteurs investir plus d'argent dans leurs entreprises et leurs abeilles afin d'accroître leur disponibilité pour les services de pollinisation.

Même si nous subissons des pertes durant l'hiver, chaque printemps, nous déployons des efforts pour augmenter ces chiffres et dépenser de l'argent pour y arriver. Ces abeilles sont disponibles pour polliniser les cultures.

[Français]

**M. Pierre Breton:** Monsieur Castillo ou monsieur Rutley, voulez-vous ajouter quelque chose à ce sujet?

[Traduction]

**M. Bruce Rutley:** Oui.

L'industrie est mieux placée pour répondre à cette question, et nous remercions l'autre témoin d'être là.

Si je puis me permettre, cela rejoint également la question de M. Warkentin sur la demande prévue de services. En effet, cette demande découlera, en partie, de la croissance que vous venez de décrire.

**M. Carlos Castillo:** Je suis d'accord avec l'autre témoin pour dire qu'il y a une augmentation de la demande de services de pollinisation pour les champs de canola et de bleuet dans les provinces de l'Atlantique.

Je crois que cette croissance encourage probablement [Note de la rédaction: *inaudible*], et certains apiculteurs procéderont à la pulvérisation de leurs colonies pour avoir plus d'abeilles l'année prochaine, mais cela n'écarte pas la possibilité qu'ils encaissent des pertes plus élevées que prévu durant l'hiver. Tout est lié au marché. S'il faut des colonies, l'apiculteur essaiera de satisfaire à la demande parce que c'est rentable; toutefois, les pertes hivernales finissent par réduire ces profits.

[Français]

**M. Pierre Breton:** Merci.

Je n'ai pas d'autres questions, monsieur le président.

**Le président:** Merci, monsieur Breton.

[Traduction]

Merci, monsieur Castillo.

[Français]

Madame Brosseau, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier nos témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

J'aimerais également dire, monsieur Flys, que j'aime beaucoup votre chemise. Je pense qu'on y voit des motifs d'abeilles.

J'ai une brève question à poser aux représentants du Grande Prairie Regional College.

Bien entendu, année après année, vous recevez un nombre accru d'échantillons d'abeilles pour établir des diagnostics. L'année dernière, vous en avez effectué 20 000. Combien de clients cela représente-t-il? Si je suis une apicultrice et que j'ai perdu plusieurs milliers d'abeilles, s'agit-il de 20 000 clients ou de 20 000 abeilles? Cela peut sembler être une question stupide. Et d'où viennent ces abeilles? Les recevez-vous de l'Ontario ou du Québec? Êtes-vous en mesure de nous en donner une répartition sommaire? Combien en coûte-t-il pour envoyer des échantillons d'abeilles en vue d'obtenir des diagnostics? Je sais que, ces dernières années, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, l'ARLA, qui relève du gouvernement du Canada, s'était mise à faire des tests à la suite de pertes considérables, principalement en Ontario. Elle acceptait des échantillons d'abeilles et de pollen pour en faire des diagnostics. Elle ne le fait plus maintenant. Je me demande simplement si vous pourriez répondre à ces questions, notamment celle de savoir s'il s'agit de 20 000 clients ou abeilles.

● (1705)

**M. Carlos Castillo:** J'aimerais répondre à cette question.

Quand on parle de 20 000 diagnostics, cela dépend du nombre de diagnostics dont on a besoin par échantillon. Si je devais effectuer cinq analyses par échantillon, on parlerait alors d'environ 4 000 échantillons. Environ la moitié de ces échantillons, soit 2 000, viennent du milieu de la recherche. Nous recevons également des centaines d'échantillons en provenance d'exploitations apicoles de très grande taille. Dans le cas précis des apiculteurs, ces derniers nous envoient probablement un peu moins de 2 000 échantillons. On parle peut-être d'un maximum de 300 à 400 apiculteurs. Certains apiculteurs envoient un grand nombre d'échantillons. D'autres apiculteurs qui produisent du miel n'envoient que deux échantillons parce qu'ils n'ont que deux colonies d'abeilles domestiques dans leur cour arrière. Nous couvrons toute la gamme d'intervenants, depuis l'apiculteur qui compte 10 ruches dans sa cour arrière jusqu'aux grandes exploitations apicoles canadiennes qui en comptent plus de 20 000.

En clair, 20 000 diagnostics représentent plus ou moins 4 000 échantillons et entre 300 et 400 abeilles.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** D'accord, merci beaucoup.

Monsieur Flys, comment vont les choses cette année en Ontario? Y a-t-il eu plus de pertes d'abeilles par rapport à...?

**M. André Flys:** Les chiffres officiels concernant les pertes hivernales n'ont pas été encore publiés. Nous avons eu cette année un hiver très doux en Ontario. Je peux dire personnellement que j'ai eu un des meilleurs résultats d'hivernage cette année grâce à cet hiver doux. Toutefois, au fur et à mesure que le maïs est planté, nous continuons d'observer des cas d'empoisonnement partout dans la province. Donc, d'un côté, la situation semble s'améliorer, mais nous

espérons que la mesure législative qui sera mise en place en Ontario favorisera une approche plus proactive, si bien qu'un plus grand nombre de cultivateurs essaieront volontairement de réduire les superficies cultivées avec des semences traitées.

Les statistiques n'ont pas encore été publiées, mais nous espérons voir une réduction de la quantité de semences traitées utilisées, ce qui se traduira par moins de pertes hivernales.

Nous ne le savons pas; nous insistons pour que ces statistiques soient publiées. Nous devrions être en mesure de connaître la quantité de semences traitées ayant été achetées par rapport à la quantité de semences non traitées, mais cette information n'a pas encore été diffusée. Encore une fois, tout semble indiquer que de nombreux apiculteurs ont subi très peu de pertes hivernales cette année.

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Disons que je suis une agricultrice qui sème du maïs et du soja et que j'utilise habituellement des semences traitées, mais que j'envisage de faire la transition, peut-être l'année prochaine, pour utiliser des semences non traitées; aurais-je de la difficulté à y accéder en Ontario ou au Canada? Je suppose qu'il faudrait les commander peut-être un an à l'avance.

**M. André Flys:** Oui. Cela dépend en grande partie de la personne à qui vous posez la question. Si vous vous adressez aux gens qui vendent les semences, ils vous diront que les semences non traitées sont facilement accessibles. J'ai parlé à de nombreux producteurs qui ont demandé à utiliser des semences non traitées. En fait, une personne a dû changer de vendeur de semences parce qu'on lui a dit à plusieurs reprises qu'il n'était pas possible d'accéder à des semences non traitées. La personne est donc allée voir un autre vendeur pour acheter des semences non traitées.

Je crois qu'il y a un problème d'accès, mais les statistiques le confirmeront.

Nous aimerions également savoir s'il y a une différence de coût entre une semence traitée et une semence non traitée. Le cas échéant, nous ne croyons pas que ce soit une grande différence. À mon avis, en voyant qu'une semence traitée coûte beaucoup plus cher qu'une semence non traitée, de nombreux producteurs seraient à même de prendre une décision beaucoup plus éclairée. S'il n'y a pas de différence de coût, alors pourquoi ne pas utiliser la semence moins chère?

**Mme Ruth Ellen Brosseau:** Je suppose qu'au Québec aussi, il y a beaucoup plus d'agriculteurs qui font la transition ou qui veulent utiliser des semences non traitées. Je sais que le document sur les pratiques exemplaires de l'ARLA contient essentiellement des suggestions sur la manière d'utiliser des semences traitées et sur les choses à faire et à ne pas faire.

Ce document de pratiques exemplaires suffit-il?

● (1710)

**Le président:** Malheureusement, madame Brosseau, c'est tout pour votre temps de parole, mais M. Flys pourra peut-être répondre plus tard.

Nous allons maintenant entendre M. Longfield, qui dispose de six minutes.

**M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.):** Merci, monsieur le président, et merci à ceux qui se joignent à nous depuis Milton et Alberta.

Je suis le député de Guelph, une circonscription qui est à proximité d'un des centres. Nous avons entendu certaines déclarations contradictoires, notamment de la part de chercheurs de l'Université de Guelph qui étudient les abeilles. Ils ont indiqué que certains pesticides sont sans danger pour les abeilles et qu'ils ne voient pas de corrélation entre les politiques sur les néonicotinoïdes de l'Ontario et tout effet sur la santé des abeilles. Nous serons probablement en mesure de voir une incidence plus tard, mais jusqu'ici, les chercheurs n'observent aucune corrélation entre la santé des abeilles et les néonicotinoïdes.

Voilà qui est différent de ce que nous avons entendu cet après-midi. Dans quelle mesure le milieu scientifique est-il divisé sur cette question comparativement aux apiculteurs et, disons, aux industriels?

**Le président:** Monsieur Longfield, vous pourriez peut-être adresser votre question à quelqu'un de précis, parce que nous sommes tous réunis par vidéoconférence.

**M. Lloyd Longfield:** Je suis désolé. Je m'adresse à André Flys.

**M. André Flys:** Commençons par l'affirmation selon laquelle les pesticides sont sans danger pour les abeilles; il s'agit de pesticides. Donc, ils tuent les insectes.

Je crois personnellement que c'est un peu une manœuvre de diversion. Tout ce que nous avons demandé réellement dans cette mesure législative, à l'instar de la province de l'Ontario...

Selon les meilleurs agronomes ou spécialistes des sols en Ontario — et ni les fabricants de produits chimiques ni les apiculteurs n'en disconviennent —, 15 à 30 % de nos sols et de nos cultures pourraient nécessiter l'utilisation de semences traitées, entre autres parce qu'ils sont exposés à une pression parasitaire suffisamment importante; pourtant, année après année, on utilise des semences traitées pour 99 % de notre maïs, 65 % de notre soja et la moitié de notre blé. Nous demandons aux producteurs d'examiner de près le pourcentage de semences traitées qu'ils utilisent et de travailler à réduire ce chiffre.

Si vous voulez examiner les résultats scientifiques, vous pouvez en faire la demande à Reed Johnson de l'Ohio et à Christian Krupke, de Purdue. D'après la foule de preuves que nous avons obtenues, lorsque ces semences sont enfouies dans la terre, la poussière peut se déplacer sur de nombreux kilomètres et se déposer sur de nombreuses plantes, exposant ainsi nos abeilles.

**M. Lloyd Longfield:** Merci. Il ne me reste pas beaucoup de temps.

Pour la suite des choses — et toutes mes excuses aux témoins de l'Ouest, mais nous vous reviendrons dans un instant —, j'aimerais entrer un peu dans les détails parce que nous étudions cette question en tant que membres d'un comité parlementaire. Nous essayons de cerner les points chauds à examiner sur le plan des politiques. Alors que nous nous apprêtons à entamer la prochaine série de négociations sur notre programme stratégique global en matière d'agriculture, je constate que certains des témoins d'aujourd'hui ont parlé de l'initiative Cultivons l'avenir 2, et il en a aussi été question précédemment. Nous n'avons pas fini, semble-t-il, d'étudier les incidences sur la santé des abeilles au Canada. Nous devons nous pencher sur un tas de variables, qui méritent de faire l'objet d'une étude plus tard.

Cela dit, j'aimerais parler des sources d'alimentation, et je m'adresse là aux témoins de l'Alberta. C'est un sujet qui a été mentionné à maintes reprises lors de notre séance du 30 mai. L'Université de Guelph a mis au point un supplément alimentaire

destiné à réduire l'incidence de la famine durant les saisons hivernales. Savez-vous si ce produit est utilisé? En avez-vous entendu parler dans l'Ouest? Utilisez-vous des suppléments en provenance de Guelph? La collaboration s'étend-elle aussi loin?

**M. Carlos Castillo:** D'après mes récents entretiens avec les apiculteurs... Il faut dire que les apiculteurs de l'Ouest canadien ont eu, eux aussi, un très bon hiver. Ils utilisent des suppléments commerciaux pour leurs ruches. Par contre, je n'ai pas entendu parler du nouveau supplément. Je suppose qu'il est mis à l'essai en Ontario et que les résultats sont prometteurs. Je ne vois pas pourquoi ce produit ne serait pas vendu dans cette partie du Canada.

**M. Lloyd Longfield:** C'est ce que j'ai déduit de la réponse fournie par les représentants de Guelph; ils ont affirmé que leur produit est exporté partout dans le monde, mais qu'il n'est pas trop utilisé au Canada. Je fais là peut-être une publicité pour mon université à Guelph.

● (1715)

À titre de précision, en ce qui concerne la science et le recours à des scientifiques de partout au pays, nos centres d'excellence semblent accomplir un travail remarquable. En prévision de notre prochain exercice budgétaire, celui de 2017-2018, nous passons en revue les diverses grappes de recherche pour déterminer les progrès imminents ou éventuels dans le secteur agricole. À ce qu'il paraît, l'Alberta compte un groupe très solide.

Estimez-vous avoir établi des liens efficaces partout au Canada, ou trouvez-vous que le gouvernement pourrait vous aider à cet égard?

**M. Bruce Rutley:** Monsieur le président, j'aimerais répondre au député.

Nous acceptons toujours l'aide du gouvernement et nous lui en sommes toujours reconnaissants. D'ailleurs, nous avons un comité consultatif national qui donne des conseils au Centre national de diagnostic des abeilles. Comme nous l'avons dit, nous entretenons des relations avec les chercheurs des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que du milieu universitaire, et nous avons noué des liens avec l'industrie apicole provinciale. Je pense donc que nous nous en tirons plutôt bien.

La semaine dernière, M. Castillo était dans les Maritimes et au Québec afin de parler avec les représentants régionaux qui seraient chargés de prélever des échantillons pour le projet Cultivons l'avenir 2. Je pense que nous sommes bien placés, et nous continuerons de miser sur ces relations.

**Le président:** Merci, messieurs Rutley et Longfield.

C'est maintenant au tour de Mme Lockhart. Vous avez six minutes pour ce deuxième tour.

**Mme Alaina Lockhart:** Merci.

Monsieur Flys, je crois que ma question s'adresse à vous.

Les pertes hivernales entraînent évidemment des pertes financières importantes. Je me demande si vous pouvez nous dire...

**M. Lloyd Longfield:** J'invoque le Règlement, monsieur le président. N'est-ce pas au tour des conservateurs de prendre la parole après moi?

**Le président:** Non, nous venons d'entamer une nouvelle série d'interventions. C'est pourquoi...

**M. Lloyd Longfield:** Je suis désolé. Je voulais simplement m'assurer que nous n'allions pas oublier nos collègues d'en face.

**Le président:** Allez-y.

**Mme Alaina Lockhart:** Je vais reprendre.

J'aimerais parler des pertes hivernales et du soutien en ce sens. Selon ce que d'autres témoins nous ont raconté, nous comprenons que les gens investissent des sommes colossales dans leurs colonies. Les apiculteurs reçoivent-ils une compensation pour leurs pertes?

**M. André Flys:** La province avait un programme au cours des deux dernières années qui versait une compensation aux apiculteurs. Je crois que la compensation était d'environ 115 \$ par colonie. Le hic, c'était que vous deviez perdre 40 % de vos colonies avant d'y avoir droit. Par exemple, si j'avais 1 000 colonies, je devais en perdre 400 avant de recevoir 115 \$ pour la 401<sup>e</sup> colonie. Il y avait un programme à ce chapitre, mais il n'était pas parfait.

Je ne crois pas que les compensations soient la solution. Je préfère avoir une industrie en santé qui n'a pas besoin de dépendre des compensations.

**Mme Alaina Lockhart:** Je pensais davantage à des programmes de gestion des risques, comme le programme Agri-stabilité. Ne serait-ce pas possible?

**M. André Flys:** Des assurances sont disponibles. Par ailleurs, un nouveau régime a été créé l'an dernier qui compte beaucoup moins de participants. Nous avons ce régime. Bref, des assurances pour la récolte ou le bétail sont offertes en Ontario.

**Mme Alaina Lockhart:** Ce régime n'a probablement pas été conçu précisément pour l'apiculture, mais j'aimerais savoir si le régime tel qu'il est conçu fonctionne bien.

**M. André Flys:** Le régime a été lancé l'année dernière. Je ne connais pas le nombre de participants. Aux dernières nouvelles, seulement quelques douzaines de personnes y participaient; je rappelle qu'il y a plusieurs régimes d'assurance, mais je connais personnellement certains apiculteurs qui ont souscrit à ce régime.

**Mme Alaina Lockhart:** Je vous remercie énormément de vos commentaires, à savoir qu'il faut mettre l'accent sur la santé des abeilles. Je cherchais tout simplement des manières d'atténuer également les pertes.

Vous avez dit que le programme provincial verse 115 \$ par ruche. Combien une ruche coûte-t-elle?

**M. André Flys:** Les nucléis, qui sont en gros des colonies éleveuses, coûtent actuellement environ de 180 à 200 \$, mais cela n'inclut pas l'équipement nécessaire. Les abeilles et l'équipement valent de 350 à 500 \$.

Si un apiculteur doit remplacer ce qu'il a perdu, il peut également inclure la production que lui auraient rapportée les colonies qui sont mortes pendant l'hiver. C'est 300, 400 ou 500 \$ en miel, en produits divers et en services de pollinisation qu'aurait pu aller chercher l'apiculteur s'il n'avait pas perdu de colonies pendant l'hiver et qu'il n'avait pas à réinvestir dans une nouvelle colonie.

La majorité de ce que nous faisons vise à nous occuper de nos abeilles pour qu'elles soient en mesure de générer des revenus l'année suivante.

• (1720)

**Mme Alaina Lockhart:** M. Pernal a parlé de la santé des reines, et vous l'avez également fait. Pourriez-vous nous parler davantage de la façon de nous assurer d'avoir des reines en santé?

**M. Carlos Castillo:** Nous réalisons actuellement des recherches sur des reines locales et importées. Elles proviennent donc de diverses sources. La majorité des apiculteurs canadiens achètent leurs reines, et nous évaluons leur état à leur arrivée au Canada. La reine garde en réserve le sperme. Elles s'accouplent et volent une

seule fois dans leur vie et s'accouplent avec 10 ou 20 faux bourdons. Elles gardent en réserve le sperme, et elles peuvent pondre des oeufs toute leur vie selon la quantité de sperme. Ces oeufs deviendront des ouvrières; ce sont ces abeilles qui accomplissent le travail dans la ruche et qui produisent le miel.

Nous vérifions que les reines ont bien été accouplées et qu'elles ont suffisamment de sperme en réserve pour donner naissance à leur progéniture. De plus, nous vérifions si le sperme est vivant ou mort et si les reines sont porteuses de maladies ou non. Tous ces éléments nous aident à déterminer à quel point les reines sont aptes à faire fonctionner une ruche durant un an ou deux. Voilà ce que nous faisons au Centre de diagnostic des abeilles, et nos services seront très bientôt offerts aux apiculteurs qui aimeraient faire évaluer leurs abeilles.

Pour l'instant, nous recueillons des reines en provenance de chaque province canadienne. Elles proviennent de producteurs locaux, et notre centre est maintenant agréé. Nous pouvons donc évaluer la qualité des reines élevées et accouplées ici au Canada.

**Mme Alaina Lockhart:** Le faites-vous, parce que nous avons constaté une diminution de la santé des reines ou s'agit-il seulement de travaux proactifs en vue d'améliorer leur santé?

**M. Carlos Castillo:** Vous connaissez probablement l'Association canadienne des professionnels de l'apiculture. L'organisme a mentionné que l'un des principaux problèmes liés à l'apiculture était le [*Note de la rédaction: inaudible*]. Les reines ne vivent donc pas assez longtemps pour donner naissance à une progéniture suffisante ou elles ont été remplacées très rapidement. Nous avons entamé nos travaux en raison de ces inquiétudes.

**Le président:** Merci, monsieur Castillo.

Merci, madame Lockhart.

M. Shipley partagera son temps avec M. Warkentin. Vous avez six minutes.

**M. Bev Shipley:** J'aimerais seulement poser une ou deux petites questions, puis je céderai la parole à mon collègue.

André, j'ai des petites questions.

Je crois que nous nous inquiétons tous des problèmes de santé. Nous reconnaissons tous la force nécessaire dans nos colonies d'abeilles.

Les agriculteurs dans mon coin de pays et les apiculteurs semblent collaborer étroitement. Les exploitants agricoles utilisent leur équipement... Nous avons entendu plus tôt que les pertes ont diminué de 70 à 80 %, ce qui est considérable, et c'est une très bonne nouvelle pour tout le monde.

Vous avez dit plus tôt que vous aimeriez qu'il y ait une plus grande différence entre le prix des semences traitées et le prix des semences non traitées. Je comprends cela. Cependant, en toute honnêteté, la dernière chose que j'aimerais voir, c'est l'imposition d'un autre frais artificiel — que ce soit 15 ou 30 % — aux agriculteurs, qui se verrait imposer un prix fortement subventionné par une poignée d'agriculteurs par le biais d'un frais artificiel. Je ne pense pas que c'est ce que vous vouliez dire, mais la production de semences devrait se fonder sur le coût du produit. C'est le point de départ.

Un certain nombre d'apiculteurs ontariens ne font pas partie du recours collectif en cours. Tout comme eux, je crois comprendre que le Conseil canadien du miel n'en fait pas non plus partie. Je me demande pourquoi, si c'est aussi important. Je ne dis pas que ce ne l'est pas. J'essaie seulement de comprendre pourquoi certains apiculteurs autour de nous ont décidé de ne pas faire partie du recours collectif. Je cherche seulement à comprendre leurs raisons.

• (1725)

**M. André Flys:** Il y a 3 000 apiculteurs en Ontario. Comme dans tout autre cas, il faudrait leur demander ce qui a motivé leur décision. Certains prennent leur temps pour se renseigner concernant des situations précises, tandis que d'autres ne le font pas.

Nous constatons que les apiculteurs ontariens ne se trouvent pas souvent dans des régions à très forte concentration agricole et qu'ils peuvent donc ne pas avoir de problèmes avec leurs abeilles. Ils peuvent ne pas avoir de fortes pertes hivernales ou en saison. Ils n'ont peut-être aucune raison de participer au recours collectif, étant donné qu'ils n'ont pas subi de pertes.

Chaque personne peut avoir une raison différente de vouloir participer ou non à un tel recours collectif.

J'essaie toujours de revenir sur la nécessité de réduire les écarts énormes entre les endroits où c'est nécessaire et les endroits où ce ne l'est pas. Nous comprenons que les agriculteurs ont besoin d'utiliser des pesticides. Nous aimerions qu'ils étendent des pesticides là où ils en ont besoin et qu'ils ne le fassent pas là où ils n'en ont pas besoin. Nous essayons également de le faire en tant qu'apiculteurs en ce qui concerne le varroa dans nos colonies.

Pour revenir à la question des semences, je ne demanderais évidemment pas d'augmenter le coût des semences traitées, mais le traitement des semences a évidemment un coût. Par conséquent, les semences non traitées devraient coûter moins cher.

**M. Bev Shipley:** Merci.

**M. Chris Warkentin:** Messieurs Rutley et Castillo, j'aimerais vous poser une autre question au sujet de la capacité de vos installations. J'ai visité vos installations, et je souhaiterais que tous mes collègues aient l'occasion d'en faire autant. C'est remarquable ce que vous êtes capables d'accomplir dans de si petites installations.

Je crois comprendre qu'il a déjà été question d'agrandir vos installations. Est-ce encore dans les plans? Y travaillez-vous encore?

Avez-vous des nouvelles à ce sujet ou pouvez-vous nous parler de la façon dont cela pourrait se faire?

**M. Bruce Rutley:** Pour répondre à la question de M. Warkentin, nous continuons d'explorer la possibilité d'agrandir nos installations. Nous sommes en discussion avec Agriculture et Agroalimentaire Canada. Une rencontre a déjà eu lieu à Ottawa en février. Nous avons récemment présenté un projet au titre du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique du gouvernement fédéral, et nous attendons de voir ce qui sera décidé en la matière. Nous élaborons en gros nos plans d'agrandissement en ce moment même.

Nous continuerons d'explorer la possibilité d'agrandir nos installations.

**M. Chris Warkentin:** C'est une excellente nouvelle, parce que nous sommes à même de constater le succès de votre organisme, comme en témoignent le nombre d'échantillons que vous analysez annuellement et leur croissance exponentielle. Je présume que cela se poursuivra, à mesure que les gens seront de plus en plus au courant des études de calibre mondial que vous réalisez et de la vitesse à laquelle vous faites le diagnostic.

Nous vous en remercions. Nous surveillerons ce qui sera décidé relativement à vos demandes et à vos projets d'agrandissement.

Merci beaucoup pour tout ce que vous faites. Je vais conclure tout simplement en vous remerciant tous de votre présence ici aujourd'hui.

**Le président:** Voilà qui conclut notre deuxième heure de témoignages. Je tiens à vous remercier d'avoir pris le temps de venir nous parler de la santé des abeilles qui se veut un enjeu très important pour l'industrie apicole et l'ensemble de l'agriculture.

Merci encore une fois. Je suis persuadé que nous nous reparlerons.

Avant que tout le monde se sauve, nous discuterons du budget de voyage pour les déplacements cet automne à la prochaine réunion du sous-comité qui se tiendra mercredi. La lettre qui a été recommandée à l'intention de l'Association canadienne des professionnels de l'apiculture a été rédigée, et nous vous l'enverrons. Soyez prêts à formuler vos commentaires à ce sujet lors de la prochaine réunion.

Nous nous reverrons mercredi.

La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>